

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2117 - 27 février 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Seule la menace de la grève générale peut faire reculer gouvernement et patronat

Antilles

La lutte continue

p. 8 et 9



M 06189 - 2117 - F: 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Mariage Banque Populaire/Caisse d'Épargne : on veut nous faire payer la noce
■ CAC 40 : 54 milliards pour les actionnaires
- p. 5 ■ Prix : cherchez la baisse
■ Pôle emploi : un naufrage
- p. 6 ■ Le scandale des pannes d'ascenseurs dure
■ Collision de deux sous-marins : ridicule pour cette fois-ci
- p. 7 ■ Vente Bergé-Saint-Laurent : les héritiers des pillards

Il y a 70 ans

- p. 7 ■ Février 1939 : le gouvernement français reconnaît Franco

Antilles en grève

- p. 8-9 ■ Guadeloupe : au 35^e jour de la grève générale
■ Martinique : l'attitude insultante du patronat
■ Bananes plus chères qu'en France
■ Békés : l'exemple du groupe Hayot

Dans les entreprises

- p. 12 ■ ISS - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)
■ Hôpitaux
■ Trois Suisses - Croix (Nord)
- p. 13 ■ 19 mars : faire de la grève un succès
■ Groupe Renault
■ Cedec (ex-Lutétia) - Maizières-lès-Metz (Moselle)
- p. 14 ■ Hutchinson - Chalette-sur-Loing (Loiret)
■ L'Oréal - Chevilly-Larue (Val-de-Marne)
■ Rohm and Haas - Chauny (Aisne)
- p. 15 ■ Michelin - Clermont-Ferrand
■ Continental-Schaeffler
- p. 16 ■ AZF Toulouse : Total est responsable

Dans le monde

- p. 10 ■ États-Unis : Obama dans la continuité de Bush
■ Venezuela : encore une élection gagnée pour Chavez
- p. 11 ■ UBS et le fisc américain complices
■ Cambodge : le régime des tortionnaires et le soutien occidental

• Dans les universités

Troisième semaine de grève

Commencée dans la plupart des universités le lundi 2 février, la grève se poursuit. La semaine dernière, la manifestation du jeudi 19 février a encore été un réel succès, et cela malgré les vacances scolaires dans certaines zones. À Paris, par exemple, la manifestation a rassemblé quasiment autant de monde que la fois précédente. Or, ce coup-ci, les universités de province n'avaient pas envoyé du monde à Paris, il n'y avait que des universités parisiennes.

Il y a une réelle unanimité des enseignants contre le projet de décret qui vise à dégrader leurs conditions de travail (le gouvernement veut changer leur statut pour se laisser la possibilité d'augmenter, jusqu'à doubler, leur nombre d'heures d'enseignement) et contre le projet qui demande aux universités de prendre en charge la formation des enseignants du primaire et du secondaire. Cette unanimité est une force de ce mouvement, et cela se voit dans la participation massive aux manifestations. Par contre, pour ce qui est de la grève elle-même, elle est diversement suivie. Cela dépend des universités.

Au-delà de la contestation contre les différents projets de décrets, il y a un mécontentement général contre les suppressions de postes et contre ce que devient l'université. On voit dans les manifestations de plus en plus d'étudiants mais aussi de plus en plus de personnels non-enseignants de l'université (ouvriers, employés administratifs ou de laboratoire...).

Il y a aussi beau-

coup de discussions sur la loi d'autonomie des universités qui est passée il y a un peu plus d'un an et qui est le nouveau cadre pour tous les personnels. Beaucoup se demandent jusqu'à quand ils vont garder le statut de fonctionnaire, et de plus en plus de gens comprennent que cette « autonomie » n'est en fait qu'un désengagement de l'État : les universités autonomes se retrouvant à devoir gérer de plus en plus de choses sans avoir les budgets qui vont avec.

Mardi matin dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, a annoncé à la radio qu'elle ne revenait sur rien. Elle a même renoncé à dire qu'elle retirait son premier projet de décret sur le statut des enseignants. Elle n'est pas revenue non plus sur les suppressions de postes. Cette fermeté a surpris plus d'un enseignant qui pensait que les importantes mobilisations des semaines passées suffiraient, mais elle les a aussi énervés. Dans plusieurs endroits la grève a été de nouveau votée et tout le monde prépare les manifestations à venir, celles du jeudi 26 février et surtout celle du 5 mars, lorsque toutes les universités seront sorties de la période des vacances.

André ROYAN



Face à la faillite du capitalisme
ACTUALITÉ DU COMMUNISME

Réunion publique de
Lutte Ouvrière

avec
Nathalie Arthaud



et la participation
d'Arlette Laguiller

Paris

Vendredi 6 mars à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

Toulouse

Vendredi 27 février à 20 h 30
22, allée de Barcelone - Salle municipale

Orléans

Samedi 7 mars à 15 heures
Salle Eiffel
15, rue de la Tour-Neuve

Lille

Mercredi 11 mars à 20 heures
Salle Courmont
Quartier Lille Moulins -
Métro : Porte d'Arras

Nantes

Vendredi 13 mars à 20 h 30
Salle de la Manu
10b, bd de Stalingrad
Arrêt Manufacture - ligne A

Nancy

Dimanche 15 mars à 16 h
Palais des Congrès
Rue du
Grand-Rabbin-Haguenuer

Grenoble

Mardi 17 mars à 18 h 30
Espace Saint-Martin
93, cours Berriat
Arrêt des trams A et B :
Saint-Bruno

Lyon

Mercredi 18 mars à 20 h
Mairie du 6^e -
Salle Victor-Hugo
33, rue Bossuet - M^o Masséna

Dijon

Vendredi 20 mars à 20 h
Salle du Clos Vougeot
Palais des Congrès

Marseille

Mardi 24 mars à 19 h 30
Château des Fleurs
156, bd Michelet - Marseille 8^e
M^o Rond Point du Prado

Clermont-Ferrand

Vendredi 27 mars à 20 h
Maison du Peuple -
Place de la Liberté

Dans les médias

• Sur TF1 et LCI

Nathalie Arthaud sera l'invitée de Frédéric Delpech dans le Blog Politique diffusé vendredi 27 février à 1h30 sur TF1 puis vendredi 27 février à 18h40, 20h40 et 22h10 sur LCI. Rediffusion sur LCI, samedi à 16h10 et dimanche à 10h30.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n^o 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia
www.audiovideo-lo.org

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière*, *Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Seule la menace de la grève générale peut les faire reculer



Le discours de Sarkozy après sa rencontre avec les dirigeants syndicaux était on ne peut plus limpide une fois la mousse enlevée. Pas question d'augmenter les salaires, pas même le smic. Pas question d'abandonner les suppressions d'emplois dans les services publics. Pas question d'arrêter ce qu'il appelle « les réformes », ces mesures qui visent toutes à appauvrir encore plus les salariés afin de dégager de

l'argent pour le grand patronat.

Aucune réponse donc aux revendications exprimées par deux millions de manifestants et de grévistes le 29 janvier. Puisqu'une seule journée de mobilisation ne suffit pas pour se faire comprendre, il faut remettre ça.

Les directions syndicales ont tergiversé pour se décider. Elles ont enfin appelé à une journée de grèves et de manifestations pour le 19 mars. Il faut qu'elle soit plus massive, plus ample encore que le 29 janvier.

Mais si l'on veut changer réellement le rapport des forces, il faut que le patronat et le gouvernement sachent qu'ils ne s'en tireront pas avec des journées d'action. Ces journées d'action doivent être des étapes mais avec pour objectif la grève générale illimitée jusqu'à satisfaction des revendications du monde du travail.

Car la situation du monde du travail se dégrade de jour en jour. Il n'y a pas un jour sans qu'il y ait l'annonce de nouveaux licenciements et de fermetures d'usines. Cela signifie chaque jour des milliers de travailleurs qui se retrouvent sans travail et poussés vers la pauvreté.

Cela fait bien des années que la politique des grands groupes industriels est de faire faire plus de travail par moins de travailleurs. Mais, avec l'aggravation de la crise financière, le rythme s'est accéléré. Le grand patronat, avec l'aide de l'État, cherche à faire payer la crise, la crise de leur système économique, aux classes populaires, aux salariés.

Sarkozy a beau jeu de répéter que la crise est mondiale et qu'on n'y peut pas grand-chose. Oui, la crise

est mondiale, mais il n'y a pas de raisons pour autant que les plus riches, les banquiers, le grand patronat et les actionnaires, non seulement s'en sortent mais continuent à s'enrichir. Et, de plus, s'enrichir avec l'argent pris dans les caisses de l'État, au détriment des écoles, des hôpitaux, des services publics. La presse économique a rapporté que les grandes entreprises du CAC 40 ont versé 54 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2008.

De l'argent, la bourgeoisie en a. Il y en a pour payer des salaires corrects. Il y en a pour maintenir l'emploi en répartissant le travail entre tous sans diminution de salaire. Et les 54 milliards versés aux actionnaires seraient certainement mieux employés à ces fins qu'à repartir dans la spéculation. C'est l'intérêt des salariés, c'est l'intérêt de toute la société. Mais cela ne se réalisera que lorsque le monde du travail bouleversera le rapport des forces. Et le seul moyen, c'est que le grand patronat soit sous la menace d'une grève générale susceptible de lui faire perdre bien plus que cela lui coûterait de satisfaire les exigences légitimes des salariés et des retraités.

C'est ce qu'ont compris nos camarades de Guadeloupe et de Martinique en grève depuis plusieurs semaines. Ils ont eu le courage de partir en grève générale. Ils ont la détermination de continuer malgré le climat de violence que les interventions des forces de l'ordre envoyées de métropole ont développé en Guadeloupe. Malgré aussi le numéro d'illusionniste de Sarkozy la semaine dernière, croyant pouvoir arrêter la grève avec de vagues promesses. Comme si la proposition d'organiser dans chaque département d'Outre-mer des États généraux suffisait pour remplir les porte-monnaie et pour faire face aux prix scandaleusement élevés.

Être du côté des travailleurs de Guadeloupe et de Martinique est plus qu'une question de solidarité. Ils sont cette partie de nous-mêmes qui a osé engager la lutte. Et la meilleure façon de les soutenir est d'engager ici aussi la lutte pour ne pas faire les frais de la crise que les patrons et leurs serviteurs politiques veulent nous faire payer.

Arlette LAGUILLER

Milliards de profits et licenciements par dizaines de milliers

Les annonces des résultats financiers des grands groupes industriels et commerciaux pour l'année 2008 se multiplient en ce moment. Dans la plupart des cas, on assiste à l'annonce conjointe de confortables bénéfices et... de suppressions massives d'emplois.

Cela avait été le cas chez Caterpillar, STMicroelectronics. Les dernières annonces renforcent le sentiment de dégoût et de colère. Il y a eu Total qui, avec ses bénéfices records de 14 milliards d'euros, supprimait de nouveaux emplois dans sa filiale Hutchinson. Et puis ArcelorMittal, numéro un mondial de la sidé-

rurgie, qui a annoncé conjointement 9 milliards de dollars de bénéfices pour 2008, mais qui « craint » une baisse du dividende versé aux actionnaires pour 2009 et qui donc va renforcer de plusieurs milliers le plan de 9 000 suppressions d'emplois déjà en cours.

Le grand patron français Pinault n'a pas voulu être en reste : avec ses 850 millions de bénéfices, il a annoncé 1 200 licenciements à la Fnac et chez Conforama. De son côté le groupe français Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, qui a acheté il y a quelques mois un concurrent égyptien pour 8,8 milliards d'euros,

annonce que face aux « incertitudes » pour l'année 2009 il prend les devants en annonçant un plan massif de licenciements, non encore chiffré. Tout comme Saint-Gobain qui se plaint d'un bénéfice en recul, mais qui est encore de 1,914 milliard d'euros.

Dans le secteur de la chimie, on peut aussi citer la multinationale Akzo-Nobel, qui est en train de fermer une de ses usines dans l'Oise au même moment où le groupe annonce un bénéfice de 742 millions d'euros. Et pour finir, il y a le cas d'un des géants mondiaux toute catégorie, Hewlett-Packard, qui se dit horrifié par le recul de ses

bénéfices de 9,5 %, mais qui se montent tout de même encore à plus de 25 milliards de dollars et qui, « pour rétablir la situation », va tailler, partout dans le monde, dans les salaires et les effectifs, y compris en France, bien entendu.

La liste n'est pas close. Mais ce qu'annoncent froidement tous les dirigeants de ces groupes, c'est qu'ils ne peuvent admettre de diminuer ce qu'ils reversaient à leurs gros actionnaires. L'année 2007 fut l'année de tous les records pour les profits et aussi pour le pourcentage de ce qui fut reversé aux actionnaires. Parfois jusqu'à près de 90 % de ces profits gigantes-

ques. Et c'est pour garantir cela que l'on met sur pied des licenciements de masse, en poussant vers la misère des centaines de milliers de familles.

S'il fallait une démonstration du caractère rétrograde et parasitaire de ce système capitaliste, ces grands groupes la donnent. Ils sont prêts à priver la société de toute une partie de ses moyens de production pour arroser leurs actionnaires de milliards qui iront rejoindre la spéculation. Les travailleurs n'ont aucune raison de se soumettre à cette logique barbare.

Paul SOREL

• Mariage Banque Populaire-Caisse d'Épargne

La population et les employés paieront la noce

La fusion entre ces deux banques, qui furent naguère mutualistes, a surtout suscité des commentaires quant à la nomination probable d'un fidèle de Sarkozy, Pérol, à la tête du nouvel ensemble. Pourtant le fond de l'affaire mérite aussi qu'on s'y arrête car c'est un nouvel épisode du renflouement par l'État des banques faillies.

La Banque Populaire et la Caisse d'Épargne avaient déjà reçu deux milliards d'euros lors du plan général de sauvetage des banques, en septembre. La Caisse d'Épargne avait d'ailleurs immédiatement reperdu 751 millions dans de malheureuses opérations spéculatives. Qu'importe ! Pour favoriser la fusion, l'État se prépare à remettre cinq milliards

d'euros au pot.

Les deux banques, assises sur les dépôts de millions de familles populaires, avaient en 2006 fondé ensemble Natixis, une société chargée d'opérer sur les marchés à risques. Trop risqués pour elle sans doute, car ses pertes avérées sont d'un milliard d'euros et ses pertes estimées pour l'année 2008 de 2,5 milliards d'euros. Le cours de l'action Natixis a baissé de 90 % depuis sa création. C'est ce trou, résultat de spéculations malheureuses, que l'État veut essayer de combler par la fusion des deux maisons mères et leur recapitalisation.

En outre les 90 000 employés des deux banques fusionnées risquent de faire les frais de l'opération. Une fusion bancaire, comme n'importe quelle autre opération de ce type, est toujours

l'occasion et le prétexte pour supprimer des emplois. Même si ni le gouvernement, ni les directions des banques n'en ont encore parlé, les employés de la Banque Populaire et ceux de la Caisse d'Épargne ont toutes les raisons d'être méfiants. D'autant plus qu'il existe un plan de suppression d'emplois à la Caisse d'Épargne, pour l'instant « gelé » et que Natixis a déjà procédé à des licenciements.

La fusion risque donc de se solder au total par une subvention, à fonds perdus, de sept milliards d'euros d'un côté et des milliers de suppressions de postes de l'autre. Ce que sans doute, dans le monde patronal, on appelle un « mariage de raison ».

Paul GALOIS

• De l'Elysée à la direction d'une banque

Il n'y a qu'un pas

De quelques ténors du PS jusqu'à Bayrou en passant par le député UMP Goulard, certains font mine de se scandaliser du fait que Sarkozy veuille nommer François Pérol, jusque-là secrétaire général adjoint de l'Elysée, à la tête de la banque privée née de la fusion de la Banque Populaire et de la Caisse d'Épargne. D'autant plus, ajoutent-ils, que ledit Pérol est justement le haut fonctionnaire qui a présidé à cette fusion. Il y aurait donc confusion entre l'administration et les intérêts privés.

Indignation vertueuse, mais bien peu crédible !

D'une part il n'a pas pu échapper à des gens aussi bien informés, parfois même anciens ministres, que le travail de la haute administration est justement d'aider au mieux les grandes banques privées, et les autres groupes capitalistes, à réaliser leurs affaires. L'État n'est pas neutre, il est au service des grands groupes. Les centaines de milliards déversés sur les banques depuis la crise financière suffiraient à le démontrer, si besoin était.

Alors le passage de Pérol de l'Elysée, où il a organisé le « sauvetage » des banques, à la tête d'une des banques sauvées, muni du salaire et des avantages assortis,

n'est, dans les sommets de l'État et de la banque, que la juste récompense des services rendus.

D'autre part ni Hollande ni Bayrou ne peuvent ignorer que ce genre de mutation est monnaie courante. Pérol était d'ailleurs déjà passé par la banque privée, Rothschild en l'occurrence, entre deux postes de haut fonctionnaire. La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, était, avant sa nomination, dirigeante d'un cabinet d'affaires international. Le ministre du Budget, Woerth, travailla à la direction financière de Pechiney... où il a peut-être rencontré Martine Aubry qui en fut directrice-adjointe. Mestrallet, actuel dirigeant du groupe Suez, fut

membre du cabinet de Jacques Delors. Galois, dirigeant d'EADS, commença lui aussi sa carrière comme haut fonctionnaire, au cabinet de Chevènement entre autres, et on peut en dire autant de quasiment tous les dirigeants des grands groupes financiers et industriels. Jusqu'au baron Seillière, héritier et gestionnaire de la fortune des Wendel, qui fut de 1962 à 1975 haut fonctionnaire et membre de nombreux cabinets ministériels. Après quoi il se consacra plus directement à ses affaires.

Le haut personnel administratif de la bourgeoisie passe d'un poste à l'autre suivant les circonstances, de l'État au privé et retour. Il personifie, par la succession et l'interchangeabilité des fonctions, la fusion de fait entre les sommets de l'État et la crème des possédants.

Par rapport à cet état de fait, la nomination, ou non, par Sarkozy d'un de ses fidèles à la tête de la nouvelle banque ainsi que les protestations qu'elle suscite ne sont que des péripéties.

P. G.

Réunions publiques Lutte Ouvrière « Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme »

Charleville

Vendredi 27 février
à 20 h 30
Hôtel de Ville de Mézières
avec Thomas Rose

Montluçon (Allier)

Vendredi 27 février
à 18 heures
Salle Salicis, rue Lavoisier
avec Marie Savre
et Véronique Dreyfus

Le Mans

Mercredi 4 mars
à 20 heures
**Salle Claircigny-
Boussinière**
7, rue de Claircigny (face
au stade Léon-Bollée)
avec Yves Cheere

Langon (Gironde)

Vendredi 6 mars
à 20 h 30
Salle du 14 juillet
avec Guillaume Perchet
et Jean-Philippe Delcamp

Lille

Mercredi 11 mars
à 20 heures
Salle Courmont
Quartier Lille Moulins
Métro Porte-d'Arras

Tarbes

Vendredi 13 mars
à 20 heures
Salle Brauhauban
47, rue Brauhauban

avec Sandra Torremocha
et François Meunier

Saint-Quentin (Aisne)

Vendredi 13 mars
à 18 heures
Salle Paringault
rue du président-
John-Kennedy

avec Anne Zanditenas

Grenoble

Vendredi 17 mars
à 18 h 30
Espace Saint-Martin
93, Cours Berriat
arrêt des trams A et B :
Saint-Bruno

Rouen

Mercredi 18 mars
à 20 heures
Halle aux Toiles
avec Pascal Le Manach
et Gisèle Lapeyre

Argenteuil (Val-d'Oise) Réunion publique

Vendredi 13 mars 2009
à 19 heures

Avec : **Jean-Pierre Mercier** (ouvrier de l'automobile), qui conduira la liste Lutte Ouvrière aux élections européennes de juin 2009 pour la région Ile-de-France, Dominique Mariette, Patrice Crunil et Michel Breton.

Complexe Jean-Vilar,
9, boulevard Héloïse

La réunion publique sera suivie d'un banquet des « Amis de Lutte Ouvrière » à 20 heures (sur réservation uniquement : 06 99 49 98 64)

• CAC 40

54 milliards versés aux actionnaires

Les actionnaires des grandes banques françaises sont gâtés. La Société Générale va leur verser 700 millions d'euros sous forme d'un dividende de 1,2 euro par action, en augmentation de 30 % par rapport à 2007. Les responsables de la banque estiment cela normal car il faut « récompenser les actionnaires » qui ont souffert de la baisse du prix de l'action du fait de la crise.

La même banque avait reçu

1,7 milliard en octobre 2008 avec le premier plan de relance des banques. Dans le cadre du second, elle vient de recevoir plus d'un milliard d'euros. Ce qui signifie que la presque-totalité de ce milliard pris dans les poches de la population passera directement dans celles des actionnaires de la Société Générale. Cela au moment où cette banque annonce deux milliards d'euros de profits sur lesquels

elle aurait très bien pu prendre pour « récompenser » ses actionnaires. Mais pourquoi donc prendre sur ses bénéfices quand il est tellement plus simple de prendre dans l'argent public !

Pour les actionnaires de BNP-Paribas c'est la même chose. Ils toucheront 912 millions d'euros de dividendes pris sur les cinq milliards d'aides que la banque touchera dans le cadre

du second plan de relance, au moment même où elle annonce trois milliards de bénéfices.

Et à l'échelle du CAC 40 qui regroupe les 40 plus grosses entreprises cotées à la Bourse de Paris, le journal *Les Échos* du 13 février annonce 54,2 milliards versés aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions, soit à peine moins qu'en 2007 (57,2 milliards d'euros) à une époque où la

Bourse était encore florissante.

Depuis l'automne 2008 et le début de la crise, Sarkozy prête des centaines de milliards aux banques et aux trusts pour soi-disant relancer le crédit et l'investissement. Mais ces milliards pris à la population, patrons et banquiers s'empres- sent de les utiliser pour relancer leurs profits et maintenir les dividendes de leurs actionnaires !

Cédric DUVAL

• Baisse de l'impôt sur le revenu

Des miettes pour les plus démunis

Le gouvernement vient d'annoncer son projet de suppression d'une partie de l'impôt sur le revenu pour cette année, pour les contribuables se situant dans la première tranche d'imposition (à 5,5 %). Il prétend ainsi prendre une mesure à la fois de « justice fiscale » et en faveur du pouvoir d'achat.

Que restera-t-il de ce projet après les discussions à la Chambre des députés et au Sénat, difficile à dire.

De toute façon, dans son état actuel, cette mesure est bien loin des prétentions de Sarkozy. D'abord elle ne s'appliquera pas aux 16 à 17 millions de foyers (sur un total de 35 millions) qui,

vu la faiblesse de leurs revenus, ne sont pas imposables. Ainsi, un salarié célibataire, travaillant à plein temps et payé au smic, bénéficiant donc d'un revenu imposable de 10 800 euros, ne gagnera rien avec la suppression des deux tiers provisionnels puisque, grâce au système de la décote (remise sur l'impôt théoriquement dû), il se retrouve non imposable. Même chose pour un couple de salariés payés au smic ayant deux enfants. Quant à un salarié célibataire déclarant 12 970 euros de revenus (seulement 8 % de plus que le smic), se situant donc au plafond de la première tranche, il n'économisera que 32 euros.

En revanche, certaines familles disposant de revenus confortables bénéficieront pleinement de ce dispositif. Ainsi un couple avec cinq enfants et déclarant 73 000 euros se retrouve, grâce au système du quotient familial, dans la première tranche d'imposition (à 5,5 %). Il profitera avec la nouvelle mesure d'une remise de 1 120 euros !

Pour une mesure de « justice fiscale », Sarkozy repassera. Quant aux salariés, chômeurs et retraités, ce n'est pas avec ça qu'ils verront leur pouvoir d'achat bénéficier d'un coup de pouce.

Roger MEYNIER

• Le gouvernement et les heures supplémentaires

Flagrant délit de mensonge

Sarkozy, Hortefeux, Lagarde et d'autres ministres et porte-parole du gouvernement et de l'UMP vont partout répétant qu'il est inutile d'augmenter les salaires... puisque c'est déjà fait !

En effet, selon eux, la loi défiscalisant les heures supplémentaires a permis en 2008 à 5,5 millions de travailleurs d'effectuer 750 millions d'heures supplémentaires, augmentant ainsi en moyenne leur salaire de 150 euros par mois. Cela dit sur le ton du plus grand sérieux et sous-entendant : « Mais de quoi se plaignent-ils ? »

Mais, outre le fait que le recours aux heures supplémentaires contribue au blocage des salaires et à l'extension du chômage, les ministres mentent comme des arracheurs de dents.

Car nombre de patrons avaient déjà recours aux heures supplémentaires avant que Sarkozy ne les encourage. Les comparaisons sont difficiles à faire car le mode de calcul a changé et le chiffre de 750 millions n'est qu'une estimation. Mais en 2006 il y avait déjà eu 630 millions d'heures supplémentaires et un nombre

équivalent de travailleurs concernés.

Donc la loi n'a rien changé, ou presque, si ce n'est l'exonération de cotisations patronales sur les heures supplémentaires, qui coûtera cher à l'État, et la défiscalisation, qui n'apportera pas grand-chose aux travailleurs.

Paul GALOIS

Parole de patronne

Laurence Parisot, la présidente du Medef, a déclaré : « On a vu que quand l'État voulait s'installer dans un rôle d'entrepreneur, les catastrophes étaient assurées au bout du chemin. »

Pourtant, ces derniers mois on a surtout vu le con-

traire, c'est-à-dire qu'un capital privé débridé emmenait le monde à la catastrophe.

Si, dans le régime capitaliste, la gestion publique et privée mène à la catastrophe, alors il n'y a plus qu'à changer de système !

• Prix

Cherchez la baisse...

« Les études que nous avons montrées que les prix baissent depuis trois mois en France », s'est félicité Luc Chatel, secrétaire d'État à la Consommation. Le problème, c'est que les ménages qui étudient leur ticket de caisse d'un passage à l'autre au supermarché n'arrivent pas aux mêmes conclusions, sans même parler des loyers, du prix du gaz et de l'électricité et autres dépenses incompressibles.

Selon l'Insee, les prix auraient baissé... de 0,4 % en janvier par rapport au mois précédent, et l'inflation sur un an ne serait que de 0,7 % !

Cet indice des prix est bien loin des réalités vécues par les consommateurs. En un mois, en janvier, les produits frais ont augmenté de 4,7 %. Selon l'UFC-Que Choisir, les prix dans la grande distribution ont augmenté de 2,4 % sur un an. L'alimentation, elle, a augmenté de 3 % malgré une baisse des prix des matières premières que 60 millions de consommateurs précise : entre 2007 et 2008, les prix des matières premières ont baissé

de 51 %, ceux des oléagineux de 39 % et les œufs de 12 %. L'association ajoute que, sur 1 430 produits de grande consommation de marque, 690 ont baissé en six mois, tandis que 707 ont augmenté, comme les céréales, le thé, le café et les biscuits sucrés. Quant aux pâtes et aux semoules, leurs prix sont plus fréquemment en augmentation que l'inverse.

« Pourquoi les pouvoirs publics ne s'intéressent-ils pas de plus près pas à la construction des prix, pour déterminer quels sont les véritables responsables et pour rendre possible une baisse des prix profitable aux consommateurs ? », s'interroge l'association de consommateurs.

Contrôler les prix signifierait contrôler les profits des grands de l'agroalimentaire et de la distribution et impliquerait la levée du secret commercial. À défaut, une hausse des salaires, pensions et retraites est toujours une nécessité.

Jean SANDAY



• Pôle emploi

L'efficacité d'un naufrage

Lorsque la création du Pôle emploi a été décidée, en octobre dernier, par la fusion de l'ANPE et de l'Unedic, les représentants du gouvernement ne tarissaient pas d'éloges sur la future entité chargée de venir en aide aux chômeurs.

Selon Laurent Wauquiez, secrétaire d'État à l'Emploi, il allait en résulter une plus grande « simplicité pour le demandeur d'emploi » grâce à des guichets uniques. Et ce même Laurent Wauquiez parlait d'instaurer une « culture du résultat », avec comme objectif « à l'horizon de trois ans (...), le service public de l'emploi le plus moderne et le plus efficace

d'Europe ».

Rassembler l'ANPE et l'Unedic, pourquoi pas ? Cela aurait peut-être pu fonctionner, à condition de maintenir les agences existantes et le personnel. Et même de l'augmenter, compte tenu de l'accroissement du nombre de chômeurs depuis quelques mois.

Or le gouvernement a fait l'inverse et c'est au moment précis où le chômage s'accroît que l'efficacité de l'accueil des chômeurs diminue.

Face à cette dégradation, le personnel des pôles emploi a fait grève début janvier 2009. Et les organisations syndicales dénoncent la pagaille : « Avant

la fusion il fallait cinq jours pour s'inscrire et pour avoir son entretien personnalisé ; aujourd'hui, en Ile-de-France, il faut dix-huit jours pour l'inscription et cinq à sept semaines pour l'entretien. »

Alors que l'objectif de la direction, c'est que chaque agent assure le suivi de 60 dossiers, certains en geraient « de 150 à 180 » et d'autre part il y aurait « 68 000 dossiers en retard en attente de traitement ». Et par conséquent, pour toucher l'allocation à laquelle ils ont droit, certains chômeurs doivent attendre « trois à quatre mois ».

Bref, en matière d'efficacité, c'est plutôt le naufrage.

Face à cette situation, le directeur de Pôle emploi, Christian Charpy, essaie d'en minimiser la gravité. Il y a certes du retard, est-il bien forcé d'admettre, mais qui irait selon lui en se résorbant. Quant à la surcharge de dossiers, elle ne serait que d'« environ 10 personnes de plus à suivre par conseiller ». Ce qui ne l'empêche pas de prétendre, dans le même élan et de manière parfaitement contradictoire, que « 85 à 90 demandeurs d'emploi sont suivis en moyenne par un conseiller ». En moyenne, peut-être, et cela resterait encore à vérifier, mais cela signifie que certains agents

sont au-dessus de la moyenne.

Alors les représentants des autorités peuvent bien chipoter sur l'ampleur du désastre, il n'en reste pas moins que pour le moment le « service le plus efficace d'Europe » est plutôt mal parti.

Et puis l'arbre du Pôle emploi ne doit pas cacher la forêt du chômage. Même si ce service fonctionnait à la perfection, cela ne créerait pas les emplois qui font défaut.

Dans le Pôle emploi, non seulement le pôle est dans un triste état, mais surtout les emplois ne sont pas là.

André VICTOR

• Pannes d'ascenseurs

Un scandale qui dure

Depuis le début janvier 2009, 32 ascenseurs sont bloqués dans une cité en copropriété de Grigny, dans l'Essonne, et certains de ces appareils pourraient ne pas être remis en fonctionnement avant la fin mars. Ce qui condamne quatre à cinq mille personnes à s'en passer durant plusieurs mois.

À la suite de deux pannes mécaniques dans des tours en septembre dernier, une vérification effectuée avant la mise en service avait détecté sur le moteur de ces appareils un défaut pouvant mettre en danger la sécurité des usagers. Or, comme 32 appareils sont équipés de ces mêmes moteurs, la préfecture a demandé par mesure de précaution de les immobiliser, ce qui prive des milliers de personnes d'ascenseurs dans des immeubles comportant plus de dix étages.

Cette situation n'est pas isolée et ne fait que souligner la vétusté du parc d'ascenseurs. Environ 60 % des ascenseurs en fonctionnement actuellement ont plus de vingt ans, et certains nettement plus. Les pannes et demandes de réparations se sont multipliées ces derniers mois, comme le note un conseiller juridique de la Confédération Nationale du Logement (CNL) qui signale, qu'en 2008, les demandes liées à des problèmes d'ascenseurs avaient augmenté de 50 %.

Plusieurs sociétés HLM de Paris et de la région parisienne ont dû mettre en place dans plusieurs de ces immeubles un service de portage dans les étages pour pallier le manque d'ascenseurs, immobilisés parfois plusieurs mois, pour cause de réparations.

Les sociétés chargées des

réparations invoquent tant l'augmentation des délais de livraison des pièces que le manque d'empressement des propriétaires à signer les bons de commande, et elles parlent aussi de surcharge de travail.

Interrogé par *Le Parisien*, le délégué de la Fédération des Ascenseurs, la fédération patronale de la branche, a ainsi indiqué que les entreprises avaient « déjà huit à douze mois de travaux programmés ».

C'est que, après des années durant lesquelles rien n'imposait aux sociétés d'ascenseurs d'entretenir leur parc, la loi Robien sur la rénovation des ascenseurs, votée en 2003, a rendu obligatoire une mise aux normes en 17 points de tous les appareils, fournissant du même coup aux sociétés d'ascenseurs une manne substantielle.

S'il y a surcharge de travail, pour remettre en état ces appareils, c'est surtout parce que le patronat de la branche rechigne à former le personnel nécessaire et à embaucher à des salaires décentes. Il entend profiter de cette pénurie pour gonfler les devis et pratiquer des tarifs prohibitifs, ce qui fait que le montant des travaux estimé en 2003 à 4 milliards a été réévalué à 8 milliards en 2008.

Une situation d'autant plus scandaleuse, que ces sociétés ont obtenu que les délais imposés pour réaliser les rénovations soient reculés. Les sociétés du secteur, contrôlé par quatre géants Otis, Koné, Schindler et Thyssen, voient ainsi leurs profits monter par l'ascenseur pendant que nombre d'habitants en sont réduits à monter les étages à pied.

David MARCIL

• Collision de deux sous-marins

Cette fois-ci ce n'est que ridicule

Le sous-marin nucléaire lanceur d'engins de la marine française, le *Triomphant*, est entré en collision avec son homologue britannique, le *HMS Vanguard*, quelque part au fond de l'océan Atlantique, au début du mois de février.

Ce sont deux navires de près de 150 mètres, jaugeant 15 000 tonnes, équipés de batteries de missiles à têtes nucléaires, d'une propulsion nucléaire et, paraît-il, de ce qui se fait de mieux en matière de détection, d'électronique et de sécurité. Ils coûtent autour de deux milliards d'euros pièce. Les marines française et britannique en arment chacune quatre du même type.

Lorsque le *Triomphant* est rentré à Brest avec la coque

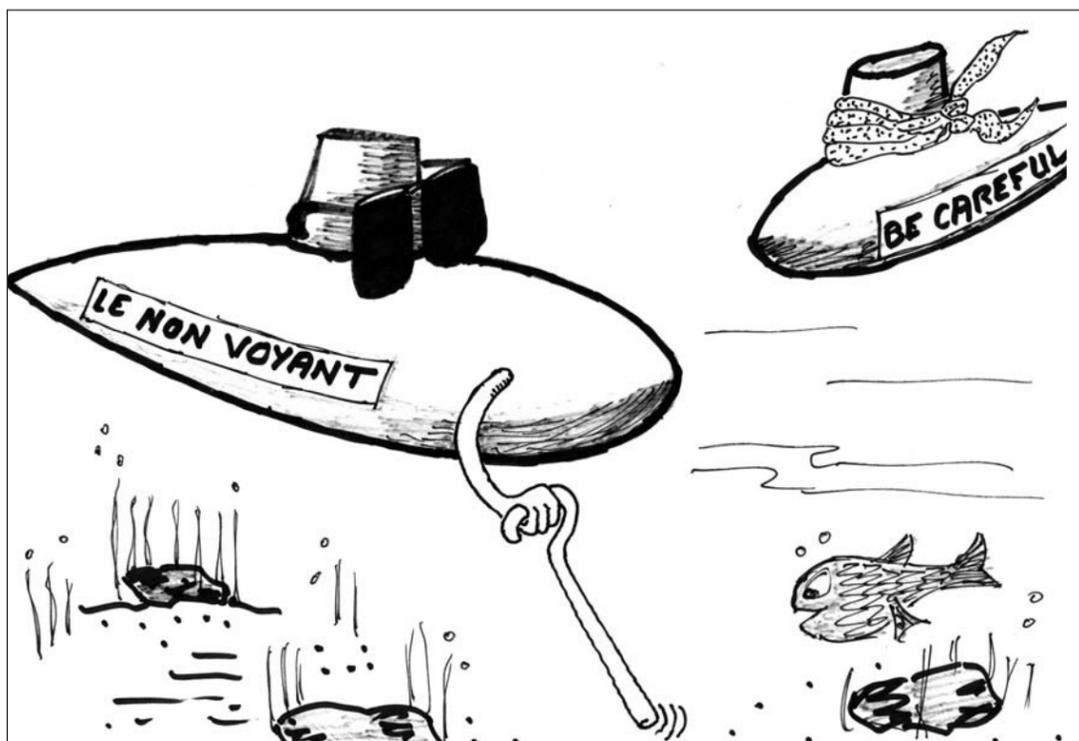
cabossée, la marine nationale a commencé par parler d'un choc avec un objet immergé, « probablement un conteneur », ce qui n'était déjà pas glorieux. Elle est maintenant obligée d'admettre qu'il s'agit d'une collision entre deux sous-marins incapables de se détecter l'un l'autre... parce qu'ils sont prévus pour être indétectables. Cette indétectabilité permet aux marines française, britannique, américaine et russe de disposer en permanence de lanceurs d'engins nucléaires dont la position est inconnue d'un ennemi éventuel et prêts à arroser n'importe quel point du globe sur simple demande.

Mais pour ne pas être entendu un sous-marin doit aussi être aveugle. Car pour « voir » au fond de la mer, il faudrait émettre des ondes sonar,

ce qui permettrait de les repérer. Alors ces navires ne font qu'écouter et ne perçoivent donc pas ce qui ne fait pas de bruit : les conteneurs, les épaves, les accidents de terrain (supposés connus), et... les autres sous-marins du même type.

Aux dires des amiraux l'accident serait sans conséquence. Les bâtiments sont rentrés au port, il n'y a ni blessé ni fuite de matière radioactive, tous les missiles sont revenus entiers. Et d'affirmer bravement que c'est la conséquence imprévisible et hautement improbable du progrès technologique.

Il faut vraiment être militaire, ou marchand de canons, pour considérer qu'envoyer des bombes nucléaires jouer à colin maillard au fond des mers est une avancée technologique !



• Football

L'art de la relance

Le Sénat et la Chambre des députés ont voté en urgence, dans le cadre du plan de relance gouvernemental, des lois modifiant le cadre juridique du football professionnel, la gestion des stades, leur exploitation par des sociétés privées, leur droit de sous-louer des emplacements à des sociétés purement commerciales.

Ce vote est le début de la concrétisation du rapport Seguin, datant de novembre 2008. Sous couvert de préparer la coupe d'Europe de football de 2016, il vise à mettre en place des mesures propres à rentabiliser l'organisation des grandes manifestations sportives.

Pour l'instant, ce sont surtout les chaînes de télévision qui tirent profit des compétitions sportives. Mais l'exemple des autres pays montre que la

propriété privée des clubs sportifs et de leurs installations peut aussi rapporter beaucoup d'argent, à condition de savoir s'y prendre.

Le rapport Seguin, maintenant entériné par le Parlement, préconise donc la construction de stades qui soient des « lieux de vie », c'est-à-dire, suivant une certaine conception de la vie, des lieux où les propriétaires ratissent l'argent des chaland. Et pas seulement celui

des supporters des milieux populaires, mais aussi celui, combien plus intéressant, de la clientèle fortunée et des invités des entreprises qui devront pouvoir disposer de loges réservées, de toutes les commodités, de salles de réunions, d'entrées particulières, etc.

Pour construire ces nouveaux stades, en particulier ceux de Lyon et Lille qui sont d'ores et déjà à l'étude, la nouvelle loi propose une subtile répartition des tâches entre le public et le privé : les collectivités territoriales se chargeront de fournir le terrain et de construire les voies d'accès pour des dizaines de milliers de spectateurs, les parkings, les trans-

ports en commun, etc. Le privé se réservera la construction et l'exploitation du stade dont il sera propriétaire.

De plus la qualification d'investissement « d'intérêt général », désormais sanctionnée par le Parlement, ainsi que l'inclusion dans le plan de relance, permettront à l'exploitant du stade de recevoir des subventions publiques. Seguin proposait en outre d'abaisser les impôts des sociétés organisatrices de manifestations sportives et certifier qu'elles pourront bénéficier de l'exonération de la taxe foncière, de la taxe d'équipement et de la taxe professionnelle. Nul doute que les parlementaires ne s'arrête-

ront pas en si bon chemin et accorderont ces dérogations.

Une seule des préconisations du rapport Seguin est encore en suspens, celle qui prévoit la « création d'un fonds de garantie contre l'aléa sportif » capable de protéger les intérêts des investisseurs... en cas de défaite de leur équipe. Le secrétaire d'État aux sports, qui dit avoir gagné deux mois en faisant passer ses lois en urgence, y travaille sûrement.

Investissement sans risque organisé clés en main par l'État, pillage des fonds publics, profits garantis : ce sera vraiment le stade (de foot) suprême du capitalisme.

P. G.

• Vente Bergé-Saint-Laurent

Les héritiers des pillards

Dans la collection d'œuvres d'art acquise par Yves Saint-Laurent et Pierre Bergé que ce dernier vend aux enchères, figurent deux objets chinois de bronze en provenance de Chine : une tête de rat et une tête de lapin. La Chine réclame leur retour.

Bien avant d'encadrer la cheminée de Pierre Bergé, ces têtes avaient orné, avec dix autres statuettes, la principale fontaine du Palais d'été de Pékin. L'ensemble a disparu dans les malles des troupes franco-britanniques quand elles ont saccagé le palais, le 18 octobre 1860. L'expédition militaire avait pour but d'ouvrir de nouveaux ports chinois aux capitalistes occidentaux et d'imposer le commerce de l'opium. Le général français qui participa personnellement au pillage, Cousin de Montauban, à la tête de 8 000 hommes, avait déjà à son actif des massacres coloniaux en Algérie. Il fut récompensé par le titre de comte de Palikao, du nom d'un pont près de Pékin. Le commandant anglais qui ordonna l'incendie du palais, était Lord Elgin, dont le père avait démonté un ensemble de sculptures du Parthénon à Athènes en 1801 pour les transporter à Londres.

Par la violence ou « pacifiquement », la Grande-Bretagne

et la France considéraient à l'époque que les œuvres artistiques faisaient un lot avec les matières premières et autres richesses des pays soumis à leur pillage économique, à des traités inégaux ou la colonisation. Ce qui n'a pas été détruit ou n'a pas disparu dans des naufrages se trouve aujourd'hui en majeure partie dans les musées et les collections privées occidentales.

Cinq des douze têtes en bronze du Palais d'été de Pékin semblent définitivement perdues, et cinq autres ont déjà été vendues aux enchères. Restent ces têtes de lièvre et de rat qui ont été acquises « légalement », se justifie Christie's, l'officine chargée de la vente de la collection de Pierre Bergé. Il faut croire que le recel n'est pas considéré comme un délit dès lors que le vol a eu lieu en service commandé.

Quant à Pierre Bergé, il a déclaré le 20 Février à France-Inter : « Je ne ferai pas de cadeaux aux Chinois contrairement à ce qu'ils imaginent. Je suis prêt à donner ces têtes chinoises à la Chine s'ils sont prêts à reconnaître les droits de l'homme ». Mais de quel droit cet homme fortuné fait-il la morale alors qu'il ose mettre des conditions à la restitution d'objets qu'il sait avoir été extorqués par la violence et dont il a bien profité ?

Jean SANDAY

« L'un des deux bandits s'appelle la France » (Victor Hugo)

Dans une lettre du 25 novembre 1861, Victor Hugo s'était indigné du saccage commis l'année précédente par les troupes françaises et anglaises à Pékin :

« Il y avait, dans un coin du monde, une merveille du monde ; cette merveille s'appelait le Palais d'été. (...) On disait : le Parthénon en Grèce, les Pyramides en Egypte, le Colisée à Rome, Notre-Dame à Paris, le Palais d'été en Orient. (...)

Un jour, deux bandits sont entrés dans le Palais d'été. L'un a pillé, l'autre a incendié. La victoire peut être une voleuse, à ce qu'il paraît. Une dévastation en grand du Palais d'été s'est faite de compte à demi entre les deux vainqueurs. (...) L'un des deux vainqueurs a empli ses poches, ce que voyant, l'autre a empli ses coffres ; et l'on est revenu en Europe, bras dessus, bras dessous, en riant. Telle est l'histoire des

deux bandits.

Nous, Européens, nous sommes les civilisés, et pour nous, les Chinois sont les barbares. Voilà ce que la civilisation a fait à la barbarie.

Devant l'histoire, l'un des deux bandits s'appellera la France, l'autre s'appellera l'Angleterre. Mais je proteste, et je vous remercie de m'en donner l'occasion ; les crimes de ceux qui mènent ne sont pas la faute de ceux qui sont menés ; les gouvernements sont quelquefois des bandits, les peuples jamais.

L'empire français a empoché la moitié de cette victoire et il étale aujourd'hui avec une sorte de naïveté de propriétaire, le splendide bric-à-brac du Palais d'été. J'espère qu'un jour viendra où la France, délivrée et nettoyée, renverra ce butin à la Chine spoliée. En attendant, il y a un vol et deux voleurs, je le constate. »

• Février 1939

Un gouvernement issu de la Chambre de Front Populaire lâchait la République espagnole pour Franco

Le gouvernement du socialiste Blum, issu de la victoire électorale du Front Populaire français qui était en place, au moment du putsch franquiste en juillet 1936, s'était déjà déshonoré en jouant la comédie de cette « non intervention » approuvée en paroles par tous les États européens, au nom de laquelle il n'apporta pratiquement aucune aide militaire à la République espagnole, mais qui n'empêcha ni Hitler ni Mussolini de fournir à Franco du matériel moderne en quantités considérables (avions, chars d'assaut, canons), des spécialistes et des troupes.

Le dernier gouvernement qui se réclama du Front Populaire, dirigé par le leader du Parti Radical, Daladier, eut une attitude encore plus honteuse, dans la ligne d'ailleurs de la politique qu'il menait à l'intérieur contre la classe ouvrière. Ce gouvernement, investi en avril 1938, ne comprenait, aux côtés des radicaux, que des ministres de droite. Il s'employa à revenir sur tout ce qui restait des conquêtes ouvrières de juin 1936, notamment sur la semaine de 40 heures. En octobre 1938 le Parti Radical se retira officiellement du Front Populaire, et après l'échec de la grève du 30 novembre 1938, le ministre des finances, Paul Reynaud (un homme de droite pur sucre) se félicita de la fin de la « semaine des deux dimanches ».

Autant dire que ce gouvernement ne ressentait guère de sympathie pour la République espagnole, et encore moins pour les ouvriers et les paysans qui tentaient de s'opposer à Franco, bien que le gouvernement espagnol de « Frente popular » ait tout fait, avec la complicité du Parti Socialiste et du Parti Communiste, pour vider la lutte des masses populaires ibériques de tout contenu révolutionnaire.

En décembre 1938, les armées franquistes, qui quelques mois plus tôt avaient réussi à atteindre la Méditerranée entre Barcelone et Valence, séparant ainsi la Catalogne du reste de la zone républicaine, lancèrent une offensive en direction du nord. Le 26 janvier 1939, les troupes franquistes pénétraient dans Barcelone, et poursuivaient vers le nord.

Cette offensive franquiste marqua le début d'un immense exode. Des centaines de milliers de personnes, hommes, femmes, enfants, civils ou combattants en retraite, se dirigèrent vers la frontière française, franchissant les Pyrénées dans des conditions météorologiques épouvantables, fuyant la répression, les massacres de militants ouvriers, de sympathisants de la République, qui accompagnaient chaque avancée de l'armée du « caudillo ».

Loin d'accueillir dignement ceux qui fuyaient l'avance des troupes franquistes, la République française se conduisit honteusement

vis-à-vis d'eux. Rien n'avait été prévu pour faire face à cette situation. Après que les combattants eurent été désarmés à la frontière, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, furent parqués sur les plages d'Argelès ou du Barcarès, sans abri par un froid glacial, sans ravitaillement, sans la moindre installation sanitaire, avant que les autorités françaises n'ouvrent les camps d'internement de sinistre mémoire du Vernet ou de Gurs.

Mais dans le même temps le gouvernement Daladier s'engageait dans un processus qui allait conduire à la reconnaissance du gouvernement de Franco comme gouvernement légitime de l'Espagne.

Dès les premiers jours de février, Daladier demanda à un sénateur de droite, Léon Bérard, bien connu pour ses sympathies vis-à-vis du régime franquiste, de prendre langue avec des représentants de celui-ci. Ces contacts aboutirent le 28 février à la reconnaissance officielle du gouvernement franquiste, auquel la France s'engageait à remettre les stocks d'or que la République espagnole lui avait confiés, et cela un mois avant la chute de celle-ci. Deux jours plus tard Pétain était nommé ambassadeur de France auprès de Franco. En trois ans les gouvernements issus de la Chambre française de Front populaire étaient passés de l'hypocrisie de la « non intervention » à la trahison ouverte de la République espagnole.

François DUBURG



Franco en 1939.

• Guadeloupe

Au 32^e jour de la grève générale

La grève

Au moment où nous écrivons, la grève générale se poursuit en Guadeloupe. Si la grève n'est plus à 100% comme pendant les quatre semaines précédentes, on peut dire que 90% des salariés sont toujours en grève dans toute l'île. Dans toutes les grandes entreprises publiques ou privées, les travailleurs sont en grève, ainsi que l'ensemble des travailleurs municipaux de toutes les communes de l'île. Mais dans un certain nombre de PME ou TPE qui comptent entre trois et vingt salariés, les pressions patronales sont énormes, et ici et là on observe des reprises partielles.

À l'EDF, les coupures tournantes d'électricité ont cessé, à la fois pour ne pas trop perturber la vie de la population, et aussi parce que certains travailleurs ont repris le travail. Mais c'est quand même la première raison qui l'emporte. Par contre, les travailleurs CGTG de la CTM (centrale thermique du Moule) sont toujours en grève totale. Cette entreprise relaie l'EDF depuis plusieurs années et les rares coupures qui existent encore sont dues à la faiblesse du réseau sans la CTM.

Pour garder intact l'appui de la population qui est considérable, les dirigeants syndicaux du LKP ont donné des consignes tendant à éviter de trop perturber les besoins vitaux de la population dans sa vie quotidienne, d'autant que par ailleurs les stations-service sont fermées périodiquement, les transports n'existent plus et tous les lycées, collèges et écoles sont fermés pour fait de grève de l'ensemble du personnel.

Notons que les travailleurs des stations-service sont toujours en grève. Ceux qui travaillent sont ceux qui ont été réquisitionnés par le préfet.

La deuxième tentative de manifestation de rue du milieu patronal a de nouveau échoué. Seule une trentaine de personnes ont répondu à son appel « contre les blocages ».

Le soutien populaire est toujours très massif. Les militants sont encouragés sur les routes. Les gens leur crient : « Tenez bon, ne lâchez pas, bon courage, nous sommes avec vous ». Ou alors, sur les barrages certains déclarent : « Bon je vais garer ma voiture et je viens vous aider ».

Les barrages

Les barrages routiers mis en place par les grévistes et les militants depuis le lundi 16 février ont été assouplis progressivement après l'assassinat du militant syndicaliste, Jacques Bino, le samedi 17 février, pour permettre à la population de se rendre à ses obsèques en masse. Mais ensuite, ils furent tous enlevés et détruits avec brutalité par les forces de répression. À plusieurs reprises des militants furent interpellés puis relâchés.

À Petit-Bourg, sur le barrage de Montebello, ces forces de répression ont organisé une véritable embuscade, dans la nuit de mardi à mercredi 17 et 18 janvier, contre des groupes de jeunes. La veille, ailleurs, de nombreux jeunes s'étaient en effet armés pour répondre aux exactions des forces de l'ordre qui avaient tiré une balle dans la jambe d'un jeune rappeur très populaire à Pointe-à-Pitre. Ce soir-là donc, au rond-point de Montebello, à Petit-Bourg, sans sommation, ils ont tiré à balles réelles sur ces groupes de jeunes qui se sont immédiatement éparpillés. C'est par miracle qu'il n'y eut aucun mort ni blessé.

Les barrages les plus solides et les plus populaires ont été enlevés par la force à Sainte-Rose et le dernier en date, mardi 24, à Morne-à-l'Eau. Les charges ont été fortes avec pluie de grenades lacrymogènes, suivie de la charge de plusieurs dizaines de gendarmes ou CRS.

Les militants du LKP ont annoncé la reconstruction de barrages en grand nombre en cas d'échec des négociations prochainement.

Manifestations et meetings populaires

Depuis la reprise des négociations, tous les jours, la délégation du LKP est accompagnée par environ un millier de manifestants qui partent de la Mutualité jusqu'au port autonome où se déroulent les discussions. Il faut donc traverser toute la ville de Pointe-à-Pitre. Tous les magasins encore ouverts ferment à l'approche de la manifestation. Le matin avant de partir et le soir au retour, plusieurs milliers de personnes se retrouvent devant le palais de la Mutualité pour un compte-rendu et un meeting. Mardi 24 au soir, près de 3 000 personnes ont assisté au meeting.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE



Guadeloupe : groupe de grévistes dans la zone industrielle de Jarry.

Le point sur les négociations

Quant aux 100 euros manquants, le LKP et l'UCEG proposent qu'ils proviennent de la suppression durant trois ans de la CSG et de la CRDS. Après quoi, c'est le patronat qui les paierait.

Toutes les organisations patronales sauf le Medef ont accepté cette proposition. L'argument selon lequel il est impossible de satisfaire les grévistes parce que les petites entreprises ne pourraient le supporter a fait long feu : ce sont les grandes entreprises du Medef qui ne veulent rien entendre. Cette proposition concernerait 42 000 salariés sur 45 000, les 3 000 autres « dépendent » des entreprises du Medef. Les travailleurs qui en bénéficieraient sont ceux qui perçoivent jusqu'à 1,6 fois le smic.

Le préfet a immédiatement déclaré que l'effort est trop important pour l'État et qu'il fallait au moins 24 heures pour que Paris donne son avis.

Les négociations devaient reprendre mercredi 25 à 15 h. Un meeting du LKP était prévu à 14 h pour se rendre ensuite en manifestation sur les lieux des discussions.

La liste des revendications du LKP comporte 136 points en dehors des revendications immédiates, dont les plus importantes, outre les augmentations des salaires, sont l'augmentation des minima sociaux, la baisse des prix, dont celui des produits pétroliers. Ce dernier point étant déjà pratiquement acquis.

P. J-C

Même les bananes sont plus chères aux Antilles

La Guadeloupe et la Martinique sont des régions où la vie est chère, très chère. Le LKP en Guadeloupe et le Comité du 5 février en Martinique réclament une baisse importante sur les produits de première nécessité, et l'énoncé de quelques prix pratiqués là-bas montre le caractère vital de cette revendication.

L'alimentation est un luxe

Les prix des produits alimentaires sont beaucoup plus élevés que ceux pratiqués dans les commerces de l'hexagone, avec des différences parfois énormes. Les pâtes sont deux fois plus chères. Le prix du paquet de café de marque est multiplié par deux ou deux et demi. L'association de consommateurs CLCV a demandé à son association antillaise de relever les prix de produits de marque dans les grandes surfaces en Martinique. Par comparaison à la France, sur huit produits, la différence est... du simple au double. Les Cora, Carrefour ou autre Système U, filiales des grands distributeurs français, font très largement leur beurre. Même le poisson frais, comme le vivaneau, qui faisait partie des habitudes alimentaires, atteint parfois

20 euros le kilo dans les supermarchés. La viande fraîche est également inabordable. Du coup, la majorité des Antillais se rabatent sur des morceaux de volailles ou de poissons surgelés. Et les produits locaux comme les tomates se trouvent en ce moment à 6 euros le kilo. Quand aux bananes, elles sont plus chères qu'en France !

Les sociétés françaises profitent de leur monopole

Mais la vie chère, ce n'est pas seulement l'alimentation. Tout, quasiment tout est beaucoup plus cher. Tout ce qui vient de France, car la grande distribution, les gros importateurs et les professionnels du fret comme la CMA-CGM se sucent au passage. Cette compagnie maritime possède un quasi-monopole sur le transport maritime. Et ses tarifs pèsent sur les prix antillais. Ainsi, le coût de transport d'un conteneur entre la France et la Martinique serait trois fois plus cher qu'un trajet France-Chine. Mais également les loyers et l'essence qui ont été parmi les causes premières du mécontentement. Jusqu'en décembre dernier, pour le

sans-plomb ou le gazole, la différence dépassait les 60 centimes d'euro le litre. Un rapport gouvernemental sur la filière pétrolière a pointé les aberrations de la fixation des prix, rapport qui a obligé Jégo à parler de « l'enrichissement sans cause des compagnies pétrolières ». En effet, le prix de vente est calculé en fonction d'une formule administrative complètement opaque. Le résultat, c'est que la SARA, filiale à 50% de Total, qui a le monopole de l'essence aux Antilles, engrange des profits énormes avec l'appui de l'administration. Le même rapport gouvernemental note : « Longue liste d'anomalies, chiffres non justifiés, formules peu calées sur la réalité des coûts, tout cela conduit à penser que la crédibilité du dispositif actuel est atteinte ». N'empêche, des sociétés bénéficient grâce à l'État français d'un monopole de fait, et s'enrichissent sans vergogne sur le dos d'une population victime. »

Ce qui est vrai pour les produits pétroliers l'est également dans bien d'autres domaines, les transports aériens par exemple.

Air France a pendant longtemps profité du monopole qu'elle avait sur les lignes entre Paris et les Antilles, elle continue à imposer des tarifs prohibitifs.

Lutte Ouvrière soutient toutes les manifestations de solidarité avec la lutte des travailleurs antillais. Des précisions sur différentes initiatives seront données sur le site www.lutte-ouvriere.org

• Martinique

Négociations : l'attitude méprisante voire insultante du patronat

Après 18 jours de grève générale, le mouvement reste très suivi. Même si le blocage de l'économie n'est pas total, le ralentissement des activités est bien réel.

L'état du mouvement

Dans le commerce, beaucoup d'employés sont mobilisés et grévistes, mais ce sont surtout les blocages des zones d'activité et les interventions des grévistes qui perturbent l'activité. Les grandes surfaces et hypermarchés sont réellement bloqués, même si les patrons essaient de faire écouler leurs marchandises dans les petites et moyennes surfaces. Ils essaient même de faire travailler certains employés, notamment les précaires, en les appelant sur leur portable et leur disant d'aller dans d'autres magasins. Face à ces manœuvres, les grévistes voient qu'il faut renforcer le mouvement. Ils exigent de plus en plus de rigueur entre eux.

À La Poste, il n'y a pas de distribution de courrier depuis 18 jours. Les services publics, DDE, Impôts sont également fortement perturbés. Les employés de la Sécurité sociale et de la CAF sont toujours en grève. Ils ont fait

qu'en France

Les filiales des grandes banques françaises pratiquent des tarifs exorbitants sur les opérations bancaires. Christine Lagarde, la ministre de l'Économie qui feint de le découvrir, a solennellement annoncé qu'elle demanderait des comptes aux banques, qui bénéficient d'une aide publique dans les DOM. Au détour, on découvre un nouvel exemple de l'arrosage étatique des patrons antillais.

Oui, les survivances du système colonial subsistent. Elles bénéficient d'abord à la toute petite minorité de békés, héritiers pas si lointains des colonialistes esclavagistes blancs du 19^e siècle. Ceux-ci représenteraient, en Martinique, 1 % de la population mais posséderaient 50 % des terres agricoles, 40 % des grandes surfaces, toutes les responsabilités économiques. Les patrons, ce sont eux, comme Bernard Hayot, qui fait 1,6 milliard de chiffre d'affaires.

Mais ce système profite également à de multiples grands groupes métropolitains. Et grâce à l'État qui veut maintenir cette chasse gardée, tous se mettent d'accord pour rançonner encore et encore la population antillaise.

Bertrand GORDES

des barrages devant l'entrée de leur entreprise au Lamentin, mais aussi dans les agences de communes, et ont engagé des négociations avec leur direction. Les secteurs du bâtiment et de la métallurgie continuent la grève. Dans les hôpitaux, il y a eu des assemblées générales de soutien comme au CHU de la Meynard, au Lamentin, où les grévistes ont bloqué les accès durant plusieurs jours, organisant un service minimum des soins et prises en charge des patients.

L'état des négociations

La négociation sur la plate-forme revendicative du Collectif du 5 février, qui dirige le mouvement, se poursuit.

Après la signature rapide d'un

accord sur le principe d'une baisse de 20 % sur les produits de première nécessité, les revers et volte-face du patronat n'ont pas cessé. Il a fallu plus d'une semaine pour leur faire signer un avenant disant qu'il s'agissait de familles de produits, et non d'articles déterminés et choisis par eux. Cet avenant a été signé le mercredi 18 février. Une liste de 100 familles de produits a fini par être publiée. Il n'empêche que, dans les commissions de travail, les patrons de la grande distribution continuent de multiplier les manœuvres pour tenter de choisir des articles bien précis, ce qui provoque la colère des manifestants lors des comptes-rendus.

Sur les services, téléphone, transport, Internet, banques, assurances, des propositions sont

faites mais aucun accord n'a été trouvé.

Sur les salaires, la négociation a démarré le vendredi 20 février. Les membres du Collectif ont présenté la demande d'augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux de 354 euros net, pour rattraper les dérapages liés à la hausse effrénée des prix et faire face au blocage des salaires depuis plusieurs années. Ils ont insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une revendication uniforme pour l'ensemble des salariés du secteur privé et public. Ce à quoi les possédants, par le biais des Chambres de métiers et de la Chambre de commerce, n'ont pas manqué de rétorquer que cela était impossible car le « tissu économique » était composé d'entreprises très variées, et

bla-bla-bla !

La CGPME, Confédération générale des petites et moyennes entreprises, s'est permis de proposer une augmentation de 10 euros par mois, soit 30 centimes d'euros par jour. Quant au Medef, il poussait la provocation en demandant l'arrêt du blocage des zones et des grandes surfaces avant l'annonce d'aucune proposition chiffrée.

Les réactions des grévistes étaient vives. Pour répondre à l'arrogance des patrons et de leurs alliés du gouvernement, le mouvement devait encore chercher des forces, entraîner de nouvelles personnes et aussi se durcir !

Marianne TIBUS

Les cadeaux au patronat des DOM

Sarkozy, Fillon et ses ministres, relayés par une ribambelle d'hommes politiques, ont avancé l'argument que l'État ne pouvait dépenser des dizaines de millions pour satisfaire les revendications salariales des travailleurs de Guadeloupe et de Martinique. Il en chiffrait le coût à 108 millions d'euros pour la Guadeloupe. La réponse s'est trouvée dans le journal économique patronal *Les Echos* du 20 février, qui énumère les exonérations de cotisations sociales et d'impôts que l'État a accordées aux patrons des DOM.

En 2009, le seul dégrèvement de cotisations sociales dont bénéficient les patrons des départements d'outre-mer devrait atteindre 1,45 milliard d'euros. Le gouvernement constatait que cela représentait une aide moyenne de 40 000 euros par emploi créé, deux ans et demi de salaire pour un salarié payé 1 300 euros par mois. Et cela sans compter le milliard d'euros de baisses d'impôt consenti « pour attirer les investissements », et qui tombe dans la poche des plus riches.

Alors oui, le gouvernement se paye la tête du monde quand il prétend que « ça coûterait trop cher », alors que cela ne représente même pas le dixième de ce qu'il alloue chaque année à la toute petite minorité des classes riches de ces départements.

Paul SOREL



Martinique : manifestation à Fort-de-France.

Les békés : l'exemple du groupe Hayot

Même si elles ne sont pas les seules responsables, les grandes familles békés ne sont pas accusées sans raison d'être à l'origine de la vie chère, via les monopoles qu'elles détiennent dans les activités d'import-export, la grande distribution, mais également leur mainmise sur les terres.

Leur domination s'étend sur les deux îles, et bien au-delà. Le groupe Bernard Hayot, implanté dans une quinzaine de pays, en est l'illustration. Ses activités s'organisent autour de la grande distribution (alimentaire et matériaux) et de l'auto-

mobile, avec le plus grand centre commercial de Guadeloupe (34 000 m² de surface commerciale et 180 boutiques autour d'un hypermarché Carrefour), Carrefour Genipa et Dillon (M*), Carrefour Sainte-Suzanne (R), Continent (Rép. Dominicaine), Décathlon (Gp, R), Euromarché (Île Maurice), M. Bricolage (Gp, M, R), Martinique Béton (M), Batimat (M). Dans le secteur de l'automobile, il est le représentant des marques Audi (Gp, R), Mercedes (M), Mitsubishi (Gp,

Guyane), Nissan (M), Renault (Gp, M, R, Guyane, Cuba), Seat (Gp), Skoda (R), SsangYong (R), Toyota (Gp), Volkswagen (R), mais aussi de Michelin (Gp, M, R, Nlle Calédonie), Speedy (R), Ada (Gp), Carib Rent a car (M), Europcar (M), Jumbo car (Gp, M, R), Lucky rental car (Saint-Martin), Sixt (M), etc. Sans parler de ses sociétés spécialisées dans la promotion immobilière et la gestion locative, qui lui permettent de bénéficier pleinement de la défiscalisation.

Roger MEYNIER

• États-Unis

Obama poursuit les guerres de Bush

Nous traduisons ci-dessous l'éditorial du journal *Spark* du 23 février 2009, du groupe trotskyste américain du même nom.

Quand le président Barack Obama a annoncé l'envoi de 17 000 soldats américains supplémentaires en Afghanistan, il a bien précisé qu'il s'agissait d'une première étape dans l'escalade de la guerre. Obama envisage de doubler pratiquement d'ici l'année prochaine le nombre de soldats américains en Afghanistan (actuellement au nombre de 38 000).

Depuis plus de sept ans, les États-Unis mènent en Afghanistan une guerre à l'aide de troupes, de gangs de tueurs, de bombes et de missiles. Les États-Unis ont imposé un gouvernement fantoche, formé de seigneurs de guerre et d'intégristes musulmans fanatiques. Ils ont détruit l'économie du pays et ont transformé ce dernier en narco-État.

L'invasion américaine a alimenté une guerre qui s'intensifie. Plus de militaires sont envoyés, plus de bombes sont lâchées, et plus la colère de la population grandit et plus elle se bat pour mettre les États-Unis dehors.

Obama prétend avoir la solution pour l'Afghanistan. Il dit qu'il va imiter l'intensification de la guerre menée par Bush en Irak. Il a déclaré au cours de sa campagne électo-

rale que cette intensification « avait réussi au-delà de toute espérance ».

C'est un grossier mensonge. L'intensification de la guerre en Irak a été une immense catastrophe. Les troupes américaines et leurs alliés, les gangs de tueurs, ont tué tant de gens qu'ils ont transformé le pays en un immense cimetière. Ceux qui ont survécu ont été forcés de fuir pour sauver leur vie, ou alors de vivre derrière des murailles, dans des ghettos ayant subi un « nettoyage ethnique », presque comme des prisonniers.

Le résultat c'est que l'Irak continue d'être une poudrière, prête à exploser selon les clivages sur lesquels les États-Unis se sont appuyés pour imposer leur ordre. Et malgré tous les discours célébrant « les succès rem-

portés », les États-Unis gardent encore 146 000 soldats en Irak. Et les militaires envisagent que des troupes soient encore là dans cinq ans.

L'escalade guerrière d'Obama en Afghanistan ne peut engendrer qu'un désastre pire encore. Et pas seulement pour le peuple afghan. La guerre s'étend au Pakistan. Trois jours après son investiture, Obama a ordonné que des drones bombardent deux villages au Pakistan. Le bilan officiel fut de 22 morts. Depuis, les bombardements américains sur le Pakistan ont continué. Et les forces spéciales américaines, de même que les gangs de tueurs, continuent aussi à opérer dans ce pays.

Exactement comme Bush, Obama prend le risque d'une extension de la guerre au Pakis-

tan, un pays peuplé de 170 millions d'habitants !

Obama est parvenu à son poste en promettant un « changement ». Mais sa politique en Afghanistan et au Pakistan est simplement la continuation de la politique sanglante de Bush.

La classe ouvrière américaine a payé cher ces guerres. Des milliers de soldats sont morts et des centaines de milliers ont été blessés ou handicapés à vie. Et ces guerres ont déjà coûté des milliers de milliers de dollars.

Avec l'escalade de la guerre en Afghanistan, Obama a l'intention de nous faire payer encore plus : en vies humaines et en centaines de milliards de dollars, alors même que la crise économique, les licenciements et le chômage menacent nos vies ici même.



Soldats américains et membres de l'armée afghane.

• Venezuela

Chavez gagne une nouvelle consultation électorale

Le 15 février 54,6 % des électeurs vénézuéliens ont approuvé une modification de la Constitution permettant aux élus de se représenter désormais sans limitation du nombre de mandats. Le principal élu intéressé est évidemment l'organisateur du référendum, le président Chavez lui-même. Car, faute de changement constitutionnel, il n'aurait pas pu se représenter en 2012 pour un troisième mandat.

L'opposition vénézuélienne a fait campagne contre le « président à vie », qualifiant Chavez de futur dictateur, suivie en cela par la plus grande partie de la presse occidentale. Les uns et les autres s'étaient pourtant fort bien accommodés des dictatures militaires qui avaient sévi au

Venezuela et qui ne s'étaient pas donné la peine d'organiser, comme Chavez, quinze scrutins en dix ans et d'en gagner quatorze.

Les commentateurs français qui daubent sur la non-limitation des mandats au Venezuela semblent également avoir oublié que le nombre de mandats présidentiels en France n'est limité à deux que depuis 2008 et que beaucoup de sénateurs meurent encore à leur poste, ou peu s'en faut.

Les mêmes n'ont pas mentionné que le président colombien Uribe a eu recours au même procédé de changement constitutionnel pour prolonger son mandat et qu'il est question qu'il le prolonge une fois de plus. Mais il faut dire que ni les puissances occidentales ni les compagnies pétrolières n'ont quoi que ce soit à reprocher à

Uribe, alors que Chavez les gêne.

Depuis son élection en 1999, ce dernier a en effet consacré une partie de l'argent du pétrole, dont le Venezuela est le cinquième producteur mondial, à améliorer le sort des plus pauvres. Les bénéfices de la société pétrolière vénézuélienne, au lieu de n'enrichir que des actionnaires, comme ceux de Total ou d'Exxon, ont servi pour partie à construire des écoles et des dispensaires dans les bidonvilles, à subventionner les produits de première nécessité dans les quartiers pauvres. Et, pour certains commentateurs occidentaux, cela constitue le comble du populisme et de l'immoralité.

Alors ces derniers, bien obligés de constater la nouvelle victoire électorale de Chavez, soulignent qu'il est en situation

délicate car la baisse des prix du pétrole menace ses finances. En effet, alors que le pétrole constitue 98 % des exportations du pays et donc la quasi-totalité de ses entrées de devises, le prix du baril est passé de 135 à 35 dollars. De plus le principal client du Venezuela est les États-Unis, qui le tiennent ainsi dans leurs mains.

Il est vrai que, faute de surplus pétrolier, le gouvernement Chavez ne pourrait plus continuer la même politique, à moins de s'attaquer réellement aux possédants vénézuéliens, aux grands propriétaires terriens et aux sociétés financières et industrielles, y compris étrangères. Mais ce n'est certainement pas ce que souhaitent les critiques « démocratiques » du président vénézuélien.

Paul GALOIS

Il est temps de dire à Obama : Non à l'intensification de cette guerre pourrie en Afghanistan et au Pakistan ! Retrait de toutes les troupes d'Irak, d'Afghanistan et du Pakistan !

• Sarkozy et l'OTAN

Pas de quoi fouetter un char

Un bataillon de l'armée allemande sera bientôt stationné en France, près de Strasbourg, dans le cadre de la division franco-allemande qui existe depuis vingt ans. Jusqu'alors, depuis la création de ce bataillon, ses troupes avaient toujours été stationnées sur le territoire allemand. Rappelons quand même que l'armée française, elle, pendant près d'un demi-siècle a entretenu en Allemagne et à Berlin des dizaines de milliers de soldats, avec chars et canons. Aujourd'hui, il suffit que ce bataillon allemand passe le Rhin pour que Sarkozy parle d'un « acte historique » concrétisant un pas nouveau vers le retour de la France dans l'OTAN et pour que les commentateurs voient là « une nouvelle Europe en gestation ».

Mais le retour de la France dans l'OTAN est un fait depuis longtemps, pour autant qu'elle ne l'ait jamais quitté. L'autonomie française vis-à-vis des forces de l'OTAN, c'est-à-dire essentiellement de l'armée des États-Unis, n'a jamais été qu'une légende à usage interne. Lancée par de Gaulle, cette légende ne lui a guère survécu. Il y a longtemps qu'elle a été rangée parmi les accessoires démodés et remplacée par une vision plus réaliste des rapports de forces.

Impérialisme de second ordre, l'impérialisme français, ne peut se permettre une action autonome que lorsque l'impérialisme américain le lui permet. Ce n'est pas qu'il n'ait pas des velléités de concurrencer politiquement son chef de file, mais il n'en a pas les moyens, sinon parfois en paroles.

Il est vrai que, de ce côté-là, il pourra continuer...

Vincent GELAS

• UBS et le fisc américain :

Il n'y a pas qu'en Suisse que les banques sont discrètes

La plus importante banque suisse, UBS, a livré à la justice américaine le nom d'environ 250 clients qu'elle aidait à échapper au fisc aux États-Unis et a versé 780 millions de dollars de pénalités. Mais le lendemain de cet accord, un juge de Miami a mis sur la table de nouvelles exigences en demandant que la banque UBS donne des informations sur 52 000 comptes secrets représentant près de 15 milliards de dollars au total.

Ce sont de nouvelles péripéties dans le conflit qui oppose depuis des mois le fisc américain à la banque suisse, menacée de se voir interdire toute activité aux États-Unis. En octobre 2008 déjà, UBS avait donné plus de 4 000 noms de ses clients américains.

Le nombre de comptes secrets et les milliards en jeu illustrent l'ampleur des sommes dissimulées en Suisse – et pas seulement bien sûr en provenance de riches Américains – grâce au système des comptes numérotés. Mais la Suisse, bien qu'elle soit une terre d'accueil pour les fortunes et capitaux cherchant la discrétion, n'est pas un cas à part, une anomalie dans le système financier international.

En fait, c'est l'ensemble du système financier de la planète qui est protégé par le secret, tout à fait légalement. Ainsi, pour la France, un professeur d'économie déclarait au journal *Le Monde* du 24 février que « le secret demeure le principe et la dérogation, qui doit être prévue par un texte, l'exception ».

Toutes les banques du

monde capitaliste sont d'une totale discrétion sur les opérations de leurs gros clients et la loi protège ce secret-là.

Car si les États vont parfois mettre leur nez dans des affaires de fraude fiscale, quand celles-ci prennent des dimensions par trop considérables, ils protègent les banques et leurs gros clients de la curiosité éventuelle de la population.

Mais, pour mettre un terme au secret bancaire vis-à-vis de la population, et pas seulement vis-à-vis du fisc, il faudra imposer, en Suisse comme ailleurs, le droit des employés de banque, des autres travailleurs et de la population de rendre publiques les opérations bancaires dont ils ont connaissance, afin d'exercer en toute connaissance de cause un véritable contrôle sur l'utilisation de l'argent. C'est cette véritable suppression du secret bancaire qu'il faudra imposer pour empêcher les détenteurs de capitaux de nuire à la population laborieuse.

Boris SAVIN

• Cambodge

Le procès d'un tortionnaire khmer rouge Un régime qui eut aussi le soutien occidental

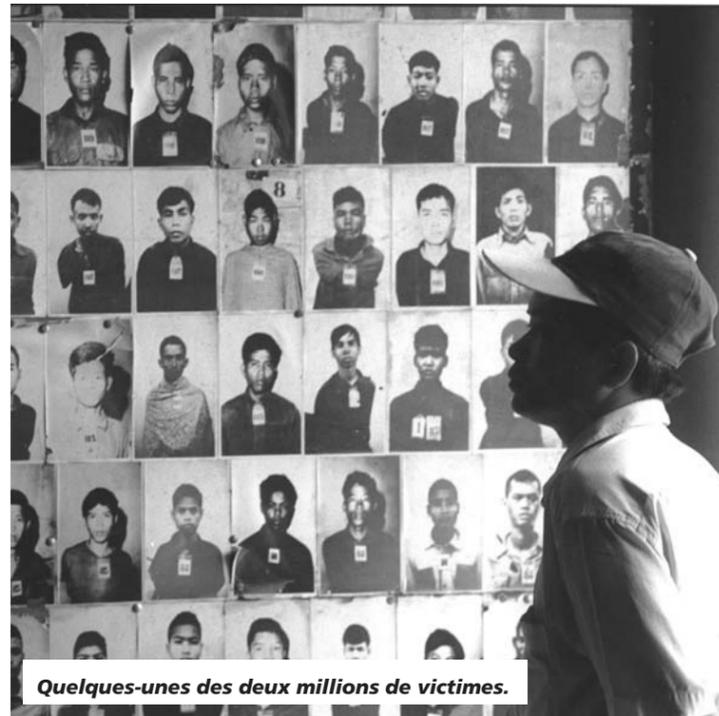
Le procès de Kaing Guek Eav, un ancien tortionnaire cambodgien sous le régime des Khmers rouges, a débuté à Phnom Penh le mardi 17 février. Dirigeant le centre d'interrogatoires sous torture – le S-21 – il est responsable de la mort de quelque 16 000 personnes. Il aura fallu attendre près de trente ans après la chute des khmers rouges et la mort des principaux dirigeants, dont Pol Pot, pour que soit ainsi jugé un des nombreux auteurs des crimes commis durant les quatre ans que s'est maintenue cette dictature sanglante, entre janvier 1975 et avril 1979, date où elle fut renversée par les armées vietnamiennes.

L'autorité morale de ce tribunal est plus que discutable. Il a été mis sur pied par l'ONU, qui n'a jamais condamné les crimes commis par l'impérialisme américain au Cambodge entre 1969 et 1975, et qui a reconnu le régime khmer rouge pendant des années. Il compte aussi, à côté de magistrats étrangers, des juges déjà en place sous le régime de Pol Pot.

Les puissances occidentales et le Cambodge

Quand l'État français eut perdu la guerre d'Indochine, en 1954, le Cambodge obtint son indépendance avec, à sa tête, le prince Sihanouk, souverain tout dévoué aux intérêts de l'impérialisme français. Mais à la fin des années soixante, l'intensification de la guerre du Vietnam menée par les États-Unis déstabilisa le régime. Les pistes de la jungle cambodgienne servaient de voies de passage aux combattants vietnamiens, tandis que des actions de guérilla contre le régime étaient menées par le Parti Communiste du Cambodge (ou du Kampuchéa), en fait parti nationaliste ayant à sa tête des cadres qui n'avaient retenu du « communisme » dont ils se réclamaient que les méthodes du stalinisme. C'est ce parti qui allait rester tristement célèbre sous le nom de « Khmers rouges ».

Début 1968, après l'offensive du Têt au Vietnam, les États-Unis avaient décidé de se désengager du conflit. Mais ils



Quelques-unes des deux millions de victimes.

voulaient se retirer en position de force, ce qui les amena, d'une part, à intensifier les bombardements sur le Vietnam, d'autre part à intervenir au Cambodge. Ils bombardèrent le pays à plusieurs reprises en 1969, avant d'y faire des incursions militaires l'année suivante. Ensuite, ils fomentèrent un coup d'État pour renverser Sihanouk, dont la « neutralité » affichée s'accordait mal avec leur politique. En janvier 1970, Sihanouk fut renversé et le général Lon Nol, soutenu par les armes et les dollars américains, prit la tête du pays. Sans autre soutien que celui des États-Unis, il ne tint pas longtemps après le désengagement de ceux-ci du Vietnam, début 1975. Lon Nol fut renversé le 17 avril 1975 par un coup d'État du Front national du Kampuchéa (le FUNK), dirigé par les Khmers rouges, auquel s'était rallié Norodom Sihanouk.

Une fois au pouvoir, sous la direction de Pol Pot, les Khmers rouges s'en prirent à la population. Ils commencèrent par vider les villes, pour enrayer toute tentative de résistance populaire, en envoyant de force leurs habitants dans les campagnes, au nom d'une idéologie qui prétendait faire du Cambodge un État de paysans. Ils se retrouvèrent parqués dans des camps, sans nourriture suffisante pour les alimenter. Les opposants, réels ou possibles, furent systématiquement arrêtés, torturés, et pour finir exécutés, ainsi que leur famille. Les ouvriers, les petits-bourgeois, les intellectuels, chacun était suspect et traité en ennemi. On

estime à près de deux millions les Cambodgiens qui moururent sous la dictature des Khmers rouges, entre 20 et 30 % de la population d'alors.

Quand les forces vietnamiennes entrèrent au Cambodge en décembre 1978, leur présence fut accueillie avec soulagement par la majorité de la population cambodgienne. Le régime de Pol Pot s'effondra en quelques semaines, après la prise de Phnom Penh le 7 janvier 1979. Mais les pays impérialistes, à commencer par les États-Unis, s'élevèrent contre le renversement du régime des Khmers rouges, car l'intervention vietnamienne remettait en cause l'équilibre fragile de cette région du monde tel qu'il résultait de la fin de la guerre du Vietnam. Même si les Khmers rouges avaient renversé un gouvernement pro-américain, les États-Unis s'accommodaient finalement d'un régime, fût-il dictatorial, qui était hostile à son voisin vietnamien.

Pendant plus de dix ans, les puissances occidentales, des États-Unis aux pays européens se rangeant derrière la Grande-Bretagne, refusèrent de reconnaître le nouveau régime cambodgien, alimentant même en armes et en argent les restes de l'armée de Pol Pot, prolongeant les combats dans le nord du Cambodge jusqu'au début des années 1990. Ils se montrèrent de même très réticents, pendant des années, à ce que soient jugés les crimes des Khmers rouges.

Autant dire que ce procès n'est qu'une sinistre farce.

Marianne LAMIRAL

Au sommaire de Lutte de classe n°118 (février-mars 2009)

- **Vive la lutte des travailleurs de Guadeloupe et de Martinique !**
- **Lutte Ouvrière présentera des listes aux élections européennes**
- **Derrière la « laïcité apaisée », les défenseurs des écoles confessionnelles à l'offensive**
- **Moyen-Orient La guerre de Gaza et l'impasse politique israélienne**
- **États-Unis Obama : la continuité plus que le changement !**



- **Inde Bruits de bottes et démagogie politicienne dans une région déchirée par les guerres de l'impérialisme**

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

• ISS – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Deux licenciements annulés grâce à la grève

À l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le nettoyage des installations est assuré par la multinationale ISS. Les ateliers Peinture et Montage sont nettoyés le week-end par une équipe de vingt travailleurs, dont sept intérimaires et CDD.

Samedi 7 février, à la suite d'une maladresse lors de la manipulation d'un karcher très haute pression, un travailleur a été légèrement blessé par un de ses camarades. Immédiatement, la hiérarchie a entamé une procédure de licenciement à l'encontre de ces deux travailleurs et les a renvoyés chez eux en leur interdisant de venir travailler.

Une fois la nouvelle connue, l'ensemble de leurs camarades de travail a décidé de se mobiliser pour le jour des entretiens préalables au licenciement. Trois jours avant, la direction d'ISS ainsi que celle de Citroën, ayant eu l'information que les travailleurs « ne laisseraient pas tomber leurs copains », ont commencé à reculer en affirmant oralement que les deux travailleurs ne seraient pas licenciés.

N'ayant pas de confirmation écrite de la levée des sanctions, le samedi 21 février, l'ensemble de l'équipe s'est donc réunie dès 7 heures du matin en assemblée générale. Immédiatement, il a été

décidé à l'unanimité de ne pas commencer le travail. Les travailleurs exigeaient la levée de toute sanction et demandaient des explications sur la brutalité de la méthode utilisée. Ils ont rajouté la liste de leurs revendications concernant leurs conditions de travail et de salaire.

Le chef de chantier a tenté de laisser traîner la situation et ne s'est présenté devant les grévistes qu'à 10 h 30, après déjà trois heures et demie de débrayage. Il a bien tenté d'énerver tout le monde en disant que ce n'est pas aux travailleurs de décider quoi que ce soit. Mais face au calme et à la détermination de l'ensemble de l'équipe, il a fini par baisser d'un ton et a annoncé que les deux licenciements étaient annulés. Les deux entretiens préalables se sont transformés en une réunion sur les consignes de sécurité. Face aux vingt grévistes, il a même ajouté que les deux travailleurs étaient de « très bons éléments » !

Le travail a repris à 11 h 30, après que les travailleurs ont eu

l'assurance que les autres revendications seraient discutées dès le lundi suivant en réunion de délégués du personnel.

Cela fait maintenant plusieurs années que les travailleurs de ce chantier de nettoyage ont pris l'habitude de se mobiliser et de s'organiser ensemble. Au mois de janvier dernier, les mêmes vingt travailleurs avaient fait grève deux heures un samedi matin au sujet d'erreurs récurrentes sur les payes de toute l'année 2008. Ils avaient ainsi imposé à la direction que toutes les feuilles de paye soient recalculées ; et les erreurs, allant de 200 à 1 300 euros net, ont été payées. L'an dernier, ils ont refusé que des changements d'horaire imposés par ISS et Citroën entraînent des baisses de salaire et ont obtenu satisfaction. En 2005, ils avaient obtenu, après trois semaines de grève que les sept intérimaires et CDD présents sur le chantier à l'époque soient tous embauchés. En 2004, six jours de grève leur avaient permis d'obtenir une prime équivalente à un treizième mois.

Comme quoi, pour se faire respecter des patrons, rien ne vaut la solidarité et la mobilisation des travailleurs.

Correspondant LO

• 3 Suisses - Croix (Nord)

Des licenciements annoncés

Les 3 Suisses, deuxième groupe français de la vente à distance, a annoncé le 11 février la suppression de 674 emplois, ce qui est énorme : 20 % de son effectif actuel, un salarié sur cinq !

La direction, la main sur le cœur, ose dire qu'elle a déjà trouvé des solutions pour 630 des salariés concernés. D'abord 354 d'entre eux, répartis sur cinq plates-formes téléphoniques disséminées à Rouen, Marseille, Nantes, Lyon et Nancy, seraient externalisés à la Société Télé performance. Une émission de télé en caméra cachée montrait récemment comment les conditions de travail y étaient invivables, provoquant entre autres des dépressions. L'autre solution proposée serait de venir travailler dans le Nord, sur le site des 3 Suisses. Qui acceptera d'abandonner sa région, sa famille et ses amis pour venir s'installer à Croix ? C'est « bienvenue chez les ch'tis salaires », avec en plus aucune garantie que l'emploi sera

maintenu.

Mais 320 autres emplois devraient être supprimés à Croix, dans différents secteurs, même dans la partie « usine » où se fait le conditionnement des colis, là où les conditions de travail sont les plus dures et où ça ne pourrait pas tourner sans des intérimaires en permanence.

Pour faire passer la pilule, la direction a expliqué qu'il y aurait des départs volontaires et des mesures d'âge. C'était si bien présenté à la presse qu'un journaliste l'a fait remarquer : c'était si habile qu'on avait l'impression qu'il y avait des créations d'emplois. Mais dans les bureaux ou dans les ateliers, personne n'a évidemment gobé ce mensonge.

Ce qui est sûr, c'est que les actionnaires majoritaires, Otto, premier groupe allemand de vente par correspondance, et la famille Mulliez (une des premières fortunes de France) ont encaissé pendant quatre ans, entre 2004 et 2007, près de 50 millions d'euros par an en moyenne, largement de quoi payer tous les licenciés pendant des années.

Cette année, pour justifier ce plan, les 3 Suisses France ont affiché une perte de 28 millions d'euros mais, d'après la direction, 3 Suisses international irait bien. Alors, est-ce qu'un des deux ne se nourrit pas de l'autre ?

De plus, la carte de crédit créée par les 3 Suisses, Cofidis, a été vendue en 2008 pour 1,9 milliard d'euros. Voilà encore un bon magot qui pourrait servir à autre chose qu'à engraisser les actionnaires.

Comme à La Redoute, la direction parle d'une reconversion due à Internet mais, là aussi, le prétexte est fallacieux, car il y a déjà longtemps que les 3 Suisses fonctionnent aussi en ligne.

Mardi 24 février, 300 salariés se sont rassemblés devant le siège, rejoints par une délégation de travailleurs de La Redoute, juste avant la réunion du premier CE, en rapport avec ces suppressions d'emplois que tout le monde a dénoncées.

Les présents ont voté une action commune des travailleurs de la vente à distance organisée la semaine prochaine.

Correspondant LO

• Grenoble

Inauguration de l'hôpital Couple-Enfants : la ministre se dégonfle

Les autorités avaient tout prévu pour la venue de Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, qui devait inaugurer le nouvel hôpital Couple-Enfants du CHU de Grenoble lundi 23 février. Mais voilà, le personnel en grève avait aussi prévu de l'accueillir. Du coup, comme par hasard, l'emploi du temps de la ministre est devenu « trop chargé » pour pouvoir se déplacer jusqu'à Grenoble. C'est qu'en effet treize services d'hospitalisation sont en grève, certains depuis le 15 janvier. Et dans beaucoup d'autres le personnel discute de s'y mettre à son tour, comme en Pédiatrie. Si le personnel gréviste est assigné et doit travailler, le CHU s'est couvert d'affiches pour que tout le monde soit bien averti. Les soignants de Traumatologie par exemple, dans une annonce humoristique, préviennent les skieurs que ce n'est pas vraiment le moment de se casser une jambe...

Car à l'hôpital, la charge de travail ne cesse d'aug-

menter. Le personnel est débordé, n'arrête pas de courir, obligé de mettre des lits dans les couloirs pour accueillir des patients, parfois très âgés, et y faire les soins. On imagine, après une nuit passée aux Urgences sans pouvoir éteindre la lumière, se retrouver dans un couloir, sans possibilité là non plus d'être dans la pénombre ou de pouvoir dormir, être déplacé pour des soins dans une chambre qui aura au préalable été libérée en sortant le patient pour le mettre à son tour dans le couloir (ou, ce qui est arrivé, dans un bureau). C'est pour dénoncer cela, et l'insécurité permanente que les malades subissent, que les soignants se sont mis en grève.

Alors, pour crier haut et fort leur colère face à ces conditions de travail et de soins, et leur opposition à la loi Bachelot, plus de 150 manifestants se sont retrouvés sur les lieux de l'inauguration... en se moquant de la frayeur de la ministre !

Correspondant LO

Mobilisation le 5 mars dans les hôpitaux pour exiger le retrait de la loi Bachelot

Les fédérations syndicales de la Santé (hormis la CFDT) et quatre syndicats de médecins hospitaliers ont lancé un appel national pour une journée de grève et de manifestation le 5 mars, pour réclamer le retrait de loi Bachelot dite « *Hôpital, patients, santé et territoires* ». Cette loi a été soumise à l'Assemblée nationale le 10 février, dans le cadre d'une procédure d'urgence, c'est-à-dire avec un seul passage devant les députés. Son examen, suspendu à cause des vacances parlementaires, reprendra le 2 mars.

Déjà une première mani-

festation, essentiellement des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris, avait été organisée le 12 février pour demander le retrait de cette loi, qui vise à précipiter le démantèlement de tous les hôpitaux publics, en facilitant les suppressions de lits, de postes, les fermetures de services et d'hôpitaux. Il est donc à souhaiter que la protestation gagne en ampleur, partout, afin d'empêcher l'approfondissement de la mise à mal du système sanitaire à laquelle on assiste depuis des années.

P.S.

• **Journée du 19 mars**

Faire de la grève un succès

C'est lundi 21 février que les huit centrales syndicales ont finalement confirmé qu'elles appelaient les salariés à une nouvelle journée de grève et de manifestation pour le 19 mars, qu'elles espèrent d'une ampleur encore plus grande que le 29 janvier. Il est en effet évident qu'après toutes les annonces illusoire de Sarkozy, les propos provocateurs de la présidente du Medef, le syndicat des patrons, les 23 millions de salariés du pays, du secteur privé comme du public, doivent affirmer avec force leur volonté de refuser les licenciements et toutes les suppressions d'emplois, les baisses de salaire et la montée de la précarité.

Il n'y a qu'une explosion de colère des travailleurs qui puisse mettre un coup d'arrêt à la politique des grands patrons qui, aujourd'hui, avant même que la crise de leur système ne leur ait fait perdre un seul centime, annoncent des plans massifs de suppressions d'emplois simplement pour, comme ils l'annoncent avec cynisme, maintenir la distribution des mêmes dividendes qu'avant la crise à leurs gros actionnaires. Que le monde crève, pourvu que leur fric rentre comme avant.

Il n'y a qu'une explosion sociale majeure qui soit capable de faire ravalier sa morgue à ce personnel politique au service

des riches, qui a entrepris de démolir l'éducation, la santé, les services publics afin de pouvoir piller les caisses pour remplir les poches de ses maîtres, avec l'argent ainsi détourné.

Alors, la participation massive à la grève et aux manifestations du 19 mars est absolument nécessaire pour que le monde du travail prenne conscience de sa force, de sa capacité à faire bouger les choses.

Mais c'est aussi tout autant nécessaire pour ramener le débat sur le terrain des luttes sociales, et non sur celui des compromis qui se nouent dans les discussions secrètes autour du tapis vert entre l'État, le

patronat et les syndicats. Or, la stratégie de toutes les confédérations syndicales tend vers de « nouvelles discussions où leur point de vue serait mieux entendu ». Comme s'il pouvait sortir de ces discussions autre chose que des pièges pour les travailleurs et toute la population laborieuse.

Certains dirigeants syndicaux, pour justifier leur modération, disent qu'une grève générale ne se décrète pas. Certes, mais elle se prépare, si on la veut vraiment. Et la moindre des choses serait de montrer à tous les travailleurs qu'une telle riposte est nécessaire. Ce sont les mêmes qui traitent « d'irréalistes » les militants qui défendent cette perspective. Mais qui est irréaliste ? Ceux qui prétendent qu'après

TRANSFORMONS L'ESSAI.



une démonstration, aussi puissante soit-elle, les patrons vont ouvrir leur porte-monnaie et arrêter tous leurs licenciements et augmenter les salaires, ou ceux qui disent qu'il faut que la peur change de camp pour commencer à faire entendre raison aux patrons et au gouvernement à leurs ordres ? Il n'y a qu'à entendre la porte-parole des patrons, Parisot, pour connaître la réponse.

Alors, les travailleurs doivent se saisir de cette journée du 19 mars pour se faire entendre plus fort que le 29 janvier. Car la meilleure façon de ramener de gré ou de force le débat sur le seul terrain où il puisse y avoir des succès pour le monde du travail, celui des luttes, serait que la participation à cette journée soit massive et imposante.

Paul SOREL

• **Groupe Renault**

Soucieux de préserver... les profits

Renault vient d'annoncer une nouvelle rafale de journées non travaillées : l'entreprise envisage 50 jours chômés dans les usines et 20 dans les centres techniques et de recherche. Son service de communication a lancé l'information, présentée de façon tendancieuse et reprise dans certains médias, que ce chômage partiel serait indemnisé à 100 %. On est loin de la réalité.

La direction propose de signer, avec l'État et les directions syndicales, un « contrat de crise » qui, notamment, envisagerait l'indemnisation du chômage partiel des ouvriers et ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise) jusqu'à 90 % du salaire net, hors primes, lesquelles constituent pourtant, pour un ouvrier, une part non négligeable des rentrées mensuelles. Désinvoltes, les dirigeants de Renault suggèrent aux salariés de compenser eux-mêmes les pertes en rachetant les jours de KTI, ce capital-temps individuel que des « accords » de variabilité antérieurs avaient inventé pour stocker d'éventuelles heures ou journées supplémentaires à réutiliser ensuite, en principe au gré du travailleur concerné. C'est pure hypocrisie : la majorité des travailleurs ont des compteurs à sec, ceux-ci ayant déjà servi à compenser les journées chômées en 2008 ou janvier 2009, comme à l'usine de Flins où la direction a sur ces derniers mois organisé 45 jours de chômage.

Par ailleurs, système déjà mis

en pratique, Renault ponctionnerait une journée sur les compteurs individuels des cadres, par tranche de quatre jours chômés, pour alimenter un fonds destiné à financer le complément d'indemnisation des salariés, fonds « généreusement » abondé d'autant par la direction. En fait de générosité, en additionnant la contribution versée par l'État et les économies sur les cotisations sociales, la direction économiserait, outre les frais de fonctionnement, quelque 200 millions d'euros pour les périodes de chômage envisagées. Somme qui représente pas moins d'un tiers de ses bénéfices 2008 !

Et justement, les bénéfices publiés le 12 février sont bien réels, malgré la crise. En conférence de presse, Ghosn a annoncé un bénéfice de 599 millions d'euros pour 2008. Le PDG affiche d'ailleurs dans son discours aux salariés une bonne dose d'autosatisfaction, en évoquant un « bilan très positif »... pour l'entreprise ; quant aux salariés, il se borne à constater que les conséquences « sont difficiles, ardues ». Il s'est bien gardé de rap-

peler que le montant des bénéfices cumulés depuis 2003 était de 15,6 milliards.

Donc, de l'argent, Renault en a. Ce qui n'a pas empêché le patron de réduire considérablement le solde de la prime d'intéressement des salariés, dépouillant ces derniers de quelque 2 000 euros pourtant nécessaires à leurs revenus. Quant aux rituelles « négociations » salariales en cours entre direction et syndicats, elles ne prévoient, après la rencontre du 23 février, aucune augmentation générale des salaires pour 2009, hormis quelques queues de cerise. C'est donc bien autrement que les travailleurs de Renault, des filiales mais aussi des entreprises sous-traitantes devront aller chercher les 300 euros par mois d'augmentation de salaire – indispensable pour compenser la perte de pouvoir d'achat, et bien moins aléatoire que les primes au bon vouloir des patrons. Et la colère qui, par endroits, à l'usine de Flins notamment, a suivi l'annonce de l'effondrement de la prime d'intéressement, est le signe que de nombreux travailleurs de l'automobile n'acceptent pas de payer pour une crise qui n'est pas la leur.

Viviane LAFONT

• **Cedec (ex-Lutétia) – Maizières-lès-Metz (Moselle)**

131 travailleurs sur le carreau

Le tribunal de commerce de Metz a prononcé le 18 février la liquidation judiciaire de la société Cedec qui fabriquait des carrelages de la marque Lutétia. Depuis trois mois, les travailleurs attendaient le couperet du tribunal en espérant qu'un repreneur se manifeste. Un seul est venu, qui n'était intéressé que par le stock, mais pas par le personnel, lequel se retrouve aujourd'hui dans la galère.

Pour les travailleurs, cette liquidation est la chronique d'une mort annoncée, conséquence des choix successifs de la direction. Le PDG, Manelli, avait déjà liquidé Grès Occitan à Carmaux et mis 80 travailleurs sur le sable en 2005, après avoir tiré tout ce qu'il pouvait des aides dans le cadre de la reconversion du bassin houiller de Carmaux. À Maizières-lès-Metz, il avait promis un nouveau type de carrelage, le carreau clipé, mais il a surtout continué avec ses méthodes de patron voyou qui ont abouti à des plaintes pour harcèlement

aux Prud'hommes, et la CFTC – seul syndicat présent dans l'entreprise – a dû inciter les salariés à porter plainte pour le non-paiement d'une indemnité compensatrice instaurée lors du passage aux 35 heures.

Les travailleurs payent aujourd'hui les conséquences des choix de la direction – qui, elle, ne perd rien – alors qu'ils n'ont aucune responsabilité et vont être confrontés à un véritable parcours du combattant pour retrouver un emploi. Les responsables, quant à eux, se cachent derrière la crise et le coût de l'énergie.

Si les travailleurs pouvaient contrôler les comptes des entreprises, on aurait sans doute bien des surprises sur la réalité des déficits affichés. En tout cas, il y en a assez que les ouvriers soient les victimes permanentes de l'incurie des capitalistes au niveau des usines comme de toute la société.

Etienne HOURDIN



• Hutchinson – Châlette-sur-Loing (Loiret)

20 euros, c'est de la provocation !

Mardi 17 février, à l'annonce par la maîtrise du montant de 20 euros pour la prime d'intéressement, c'est la colère qui dominait.

Il faut dire qu'en ces temps de chômage partiel, où les baisses de salaire peuvent aller jusqu'à 400 euros, nous comptons tous sur cette prime, même si nous ne nous attendions pas à ce qu'elle soit de 500 euros comme l'an passé. Les 20 euros brut annoncés ont été ressentis comme une véritable provocation, quelques jours après l'annonce des 14 milliards de bénéfices de Total auquel le groupe appartient. Face à ce qui ressemblait à une aumône, beaucoup disaient : « Ils auraient mieux fait de ne rien donner. »

La grève est partie d'un atelier mercredi matin à 6 heures 30. C'est à une vingtaine que nous avons commencé à défiler dans les allées mais, rejoints sur

notre passage par la plupart des ouvriers de la production, nous sommes rapidement retrouvés à 100. L'ambiance était animée, on chantait : « 20 euros, c'est de la provocation », « Augmentez les salaires, pas les actionnaires », « 20 euros, bande d'escrocs ».

Le directeur étant en Allemagne, nous avons tourné dans l'usine jusqu'à ce qu'il rentre précipitamment à 18 heures, heure à laquelle des premières négociations ont eu lieu. Entre-temps, nous sommes tous allés manger gratuitement à la cantine, en précisant que la note devait être adressée à la direction. Nous avons ensuite accueilli nos camarades d'équipe d'après-midi qui ont rejoint massivement la grève, et

c'est à 200 que nous avons refait le tour des ateliers.

Le directeur a pris en note nos revendications, qui étaient le paiement à 100 % du chômage, l'augmentation des salaires, les 20 euros étant la goutte d'eau qui avait fait déborder le vase. Nous avons revoté la grève pour le lendemain, et nous nous sommes donné rendez-vous à 8 heures devant l'usine. Le lendemain en fin de matinée la direction, qui ne s'attendait probablement pas à une telle détermination, lâchait une prime de 428 euros, suivie quelques heures plus tard d'une augmentation de 10 euros mensuels pour les primes de panier et d'entrainement. Quant à la réunion pour l'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel, elle a été avancée début mars, et nous nous sommes donné rendez-vous pour ce jour-là.

Correspondant LO

• L'Oréal Chevilly-Larue (Val-de-Marne)

Ce n'est pas aux salariés de payer la crise

Quelques jours avant d'annoncer ses décisions sur l'évolution des salaires, la direction a distribué à tous les salariés une plaquette sur les « avantages sociaux » chez L'Oréal, pour nous convaincre que travailler dans cette entreprise, c'est vraiment formidable.

Mais la direction nous a annoncé, pour 2009, une augmentation générale de 1 % en moyenne sur l'année, avec un minimum de 30 euros brut, alors que l'inflation pour l'année 2008 a été de plus de 3 %. Elle justifie la « modération salariale » par la crise économique. Elle annonce aussi le « gel des embauches », c'est-à-dire l'arrêt des remplacements des départs à la retraite et la fin de la plupart des CDD à l'échelle du groupe. La charge de travail augmentera pour tous.

Mais L'Oréal n'a pas attendu la crise pour faire des économies sur le dos des salariés. Un des dirigeants expliquait pour parler des usines qu'« à travers l'organisation du travail, l'allongement des plages horaires, le matériel tourne plus et on investit moins d'argent ».

À l'usine d'Ormes, près d'Orléans, entre 2003 et 2007, la production a augmenté de 30 % avec un effectif en baisse de 12 % (environ 430 salariés, intérimaires compris). À l'usine d'Aulnay, en région parisienne, le nombre de salariés en production fond chaque année un peu plus et les intérimaires disparaissent. La direction a mis en place jusqu'en 2007 un plan de départs anticipés à la retraite. Ces départs n'étant pas tous remplacés,

elle espère que l'effectif global passera en dessous de 300 salariés.

La direction a aussi programmé la fermeture de l'usine de Monaco, et probablement de celle située en Espagne. Elle a annoncé qu'elle cédait un site au pays de Galles. Aux États-Unis, ce sont 500 emplois qui seront supprimés courant 2009. Le groupe cherche comme tous les groupes industriels et financiers à faire payer la crise aux salariés, alors que nous ne sommes en rien responsables de celle-ci.

Et d'ailleurs, ce n'est pas la crise pour tout le monde : les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 4,3 % par rapport à 2007. Ils se sont partagé 41 % des 1,948 milliard d'euros de profits annoncés pour 2008 ! Les dirigeants, entre autres Owen-Jones et Agon, ont cumulé des fortunes sur le travail des salariés du groupe.

Mais face à cette course aux profits à tout prix, les salariés de L'Oréal ont tout de même réagi l'an dernier et la direction a été contrainte de remettre en place des augmentations générales. Elle avait pourtant dit que « plus jamais il n'y en aurait » car c'était « trop archaïque » !

Alors, pas question d'accepter sans réagir le blocage de nos salaires et des embauches : il faut prendre sur les profits des actionnaires pour conserver les emplois et augmenter les salaires !

Correspondant LO

• Rhom and Haas – Chauny (Aisne)

Actionnaires = dividendes, dirigeants = bonus salariés = licenciements

À Chauny, dans l'Aisne, les travailleurs de l'usine Rhom and Haas ont fait grève mercredi 18 février, à l'appel des syndicats, pour obtenir des augmentations de salaire. Rhom and Haas est un trust américain qui fabrique des produits chimiques et emploie 1 200 personnes en France, sur six sites.

L'entreprise a annoncé des bénéfices pour 2008, les actionnaires ont touché des sommes confortables de l'aveu même de la direction. Les directeurs se sont eux aussi généreusement attribués de gros bonus. Mais lors des négociations salariales, la direction n'a proposé aucune augmentation pour les salariés. Elle a même osé prétendre qu'ils avaient déjà obtenu 5 % au cours de l'année : elle comptait dans ces 5 % une augmentation de

20 centimes du ticket restaurant. la prime d'intéressement (pas plus élevée que l'année précédente)... Rhom et Haas annonce aussi 900 licenciements sur l'ensemble du groupe malgré une situation financière bien loin d'être difficile.

C'est tout cela qui a mis en colère la majorité des ouvriers. Dès 5 heures du matin il y avait 150 grévistes au piquet de grève, sur un effectif de 350. Toute la journée, de nombreux travailleurs de chaque équipe se sont relayés au piquet de grève sur un rond-point qui est non loin de l'usine, autour de banderoles et de drapeaux, bien visibles des passants.

Sur l'une des banderoles on pouvait lire : « Actionnaires = dividendes ; dirigeants = bonus ; salariés = licenciements ». La grève s'est poursuivie le lende-

main matin. Des négociations doivent avoir lieu dans les jours qui viennent. Mais d'ores et

déjà les grévistes ont obtenu que la journée et demie de grève soit payée par la direc-

tion, ce qui est bien la moindre des choses !

Correspondant LO

• Aisne

Comment les patrons baissent les salaires

En février, 1 250 salariés ont été confrontés à une période de chômage partiel dans une quarantaine d'entreprises. Les intérimaires ont été les premières victimes de la crise et ont été pour beaucoup d'entre eux licenciés. À Borgers, une entreprise de Saint-Quentin qui fabrique des garnitures d'intérieur de voitures, une nouvelle semaine de chômage partiel

vient d'être programmée après les deux semaines d'arrêt de l'usine imposées pendant la période des fêtes. Les travailleurs subissent des pertes de salaire importantes de l'ordre de 50 euros par semaine.

Pendant ce temps, les loyers, les crédits comme les notes d'électricité ne baissent pas. Comme la plupart d'entre nous sont payés au smic et ne le dépassent que grâce aux primes d'équipe et autres, chacun s'inquiète de la façon dont il fera face à ces baisses de salaire. Cette inquiétude s'ajoute au ras-le-bol et au mécontente-

ment. Beaucoup de travailleurs sont choqués du fait que la direction proposait, dans les dernières semaines, de travailler le dimanche. Et puis, les cadences sont toujours aussi importantes. Quant aux intérimaires, ceux qui travaillent encore se retrouvent à être toujours plus à disposition du patron.

Tout cela soulève l'indignation parmi les travailleurs, dont un certain nombre comptent utiliser la journée de grève du 19 mars pour dénoncer cette situation.

Correspondant LO

• Michelin (Clermont-Ferrand)

Malgré la crise, les profits continuent

Michelin a annoncé 357 millions de bénéfices pour 2008, avec des ventes en recul de moins de 3 %. Voilà ce que Michel Rollier, le patron de Michelin, appelle une « année terrible » !

Année terrible pour les salariés, à qui le groupe veut faire payer les frais de la crise en prenant sur les congés, en imposant quasiment dans toutes les usines du chômage partiel, en bloquant les salaires outre-Atlantique ? Ou année terrible pour les actionnaires, qui vont se partager « seulement » 145 millions d'euros cette année ? Ou encore pour le patron lui-même, qui n'aura « que » 2 millions d'euros de salaire en 2009, au lieu de plus de 4 millions en 2008 ? Le pauvre !

Dès le début de la crise, lors du Salon de l'auto, Rollier déclarait : « Il n'y a pas de raison que les actionnaires soient privés de dividendes au titre de l'exercice en cours. » Eh bien, il va tenir sa promesse !

La part des bénéfices distribuée aux actionnaires va passer à 40,7 % en 2009, au lieu de 30,1 % en 2008 ! À tel point qu'en raison d'une trésorerie négative Michelin devra emprunter pour payer les dividendes !

Mais cette trésorerie négative

ne l'empêche pas de lorgner sur le groupe Continental, dont les difficultés actuelles seraient une occasion pour le groupe Michelin, qui a gagné des parts de marché durant la crise, de grossir encore.

Et les années 2009 et 2010 ne s'annoncent pas si mauvaises que ça. La baisse importante des cours des matières premières depuis quelques mois va permettre au n°1 mondial d'augmenter encore ses marges.

Cerise sur le gâteau, en 2010 la suppression de la taxe professionnelle, annoncée par Sarkozy, fera économiser plusieurs dizaines de millions à Michelin : 20 millions d'euros rien que pour la Communauté de communes de Clermont-Ferrand !

Par contre pour les salariés, l'entreprise a mis en place ce qu'elle appelle un « pilotage resserré de nos activités », en d'autres termes le renvoi de presque tous les intérimaires et CDD, et l'augmentation de la flexibilité avec des arrêts de production en prenant sur les congés et les RTT, et chômage partiel.

Pratiquement aucune usine n'y échappe. Pour l'atelier Z (fabrication de la gomme) sur le site de Cataroux à Clermont-Ferrand, ce seront pas moins de 34 jours de fermeture d'ici cet été. Et d'autres usines sont touchées dans les mêmes proportions. À La Combaude de



Clermont, à La Roche-sur-Yon, à Tours, au Puy...

À l'annonce des 357 millions d'euros de bénéfices, plus d'un travailleur a fait remarquer que cela permettrait largement à Michelin de prendre intégralement en charge les baisses de production, sans toucher à nos congés, et de payer à 100 % les périodes de chômage partiel.

Correspondant LO

• Continental-Schaeffler

Les travailleurs trinquent

Il y a six mois le groupe Schaeffler, qui emploie 66 000 salariés et dont le chiffre d'affaires s'élevait en 2007 à 9 milliards d'euros, rachetait une partie des actions de l'équipementier automobile Continental, un groupe trois fois plus gros que lui. Maria-Elisabeth Schaeffler, dirigeante et propriétaire du groupe bavarois, a dû emprunter 16 milliards d'euros pour prendre le contrôle de Continental, un des grands sous-traitants automobiles, au 5^e rang mondial, employant environ 150 000 salariés.

Suite à la crise qui a touché tout particulièrement le secteur automobile, les 49,9 % d'actions de Continental acquises par la famille Schaeffler grâce à diverses manœuvres financières ont chuté. Du coup, la famille Schaeffler a des difficultés pour rembourser sa dette auprès des banques. Bien évidemment, pour trouver les 5 à 6 milliards qui lui manqueraient dans l'immédiat, elle a sollicité le gouvernement allemand en invoquant la soi-disant nécessité de sauver un « secteur-clé » de l'économie allemande, comme d'autres patrons l'ont fait.

Mais ce ne sont pas les actionnaires de Continental ni la famille Schaeffler qui ont quelque chose à craindre pour leur avenir. Leurs riches propriétés, leurs yachts, leurs tableaux de maître, bref tout ce qui fait la

fortune personnelle des riches n'est pas menacé. Ni même d'ailleurs les revenus de leurs actions. Même si Continental a annoncé que son bénéfice d'exploitation serait en recul de 39 % au quatrième trimestre 2008 et qu'il ne serait pas distribué de dividendes cette année, les actionnaires en ont touché de très confortables, depuis vingt ans. Dans le même temps, la famille Schaeffler s'est considérablement enrichie.

Et tout ce profit a été tiré de l'exploitation accrue des travailleurs, ceux du groupe Schaeffler comme ceux travaillant pour Continental. Dans les usines Continental implantées en France par exemple, les cadences n'ont cessé d'augmenter. En janvier 2008, la direction de Continental a imposé de passer aux 40 heures avec les mêmes cadences et une perte de salaire à la clé.

Quelque temps après avoir racheté l'usine Motorola située à Angers en 2007, elle a tout simplement décidé de la fermer, jetant 330 travailleurs à la rue.

Et depuis la crise ce sont encore les travailleurs qui paient. Toujours à Continental, pour la seule usine de Clairoux située près de Compiègne, les 200 intérimaires ont été licenciés il y a peu. Quant aux autres travailleurs, ils se sont retrouvés au chômage technique du 19 décembre au 1^{er} janvier. Ils seront de nouveau au chômage durant la première semaine de mars, et peut-être encore en mai. Les salaires se retrouvent par conséquent amputés de 100, 200 euros, car la possibilité de prendre des congés est souvent épuisée.

Ces opérations de rachat et manœuvres financières diverses peuvent plus ou moins bien réussir aux patrons qui en sont à l'initiative. Mais la note des « décisions risquées » qu'ils prennent, c'est au bout du compte toujours aux travailleurs qu'ils la présentent.

Aline RETESSE

• Le lobbying des sociétés d'autoroutes

Elles voudraient toujours nous rouler

Henri Stouff, président de l'Association des sociétés d'autoroutes, également à la tête de Vinci Autoroute France, une des principales sociétés françaises de ce secteur, pleure depuis quelques mois contre un projet gouvernemental visant à augmenter la « redevance domaniale », une taxe payée par les concessionnaires en contrepartie de l'utilisation de l'espace public. Cette taxe s'était montée pour l'ensemble des propriétaires d'autoroutes à 170 millions d'euros en 2008.

Ses pleurnicheries ont déjà servi à quelque chose. Des 420 millions d'euros supplémentaires du projet initial, le gouvernement a déjà accepté de descendre l'augmentation à 200 millions d'euros. Mais pour les patrons en question, c'est encore trop. Et le journal *Le Figaro* s'est volontiers fait le haut-parleur de ces patrons qui pleurent misère.

« Le doublement de cette taxe est une idée injustifiable, spoliatrice et inopportune », prétend Henri Stouff, ajoutant que « certaines petites sociétés concessionnaires pourraient se retrouver en faillite ».

Pourtant, toutes les sociétés d'autoroutes, depuis leur

privatisation totale achevée par Villepin fin 2005, appartiennent à de très grands groupes, comme Vinci (Cofiroute et Autoroutes du Sud de la France-ASF), Eiffage (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, Viaduc de Millau...) ou l'espagnol Albertis (Sanef). Les chiffres d'affaires de ces sociétés se comptent en milliards d'euros chaque année, chacune dégageant des centaines de millions d'euros de bénéfices. Lors de leur privatisation, la presse avait relevé que la vente des parts de l'État dans les sociétés d'autoroutes s'était faite à prix d'ami, et que les conditions d'exploitation étaient très avantageuses. Depuis, même la Cour des comptes avait pointé du doigt l'opacité et les hausses importantes de tarifs des péages, peu ou pas contrôlés par l'État, alors qu'il avait prétendu le contraire.

Alors, on peut être sûr que le lobbying de ces grands patrons va continuer, afin de maintenir des profits maximums. Obtiendront-ils une diminution des taxes ou une autorisation d'augmenter les tarifs de péages ? Ou bien les deux ?

Bertrand GORDES

Explosion AZF

Total est responsable !

Le procès en correctionnelle de la catastrophe AZF (Grande-Paroisse filiale de Total) s'est ouvert à Toulouse le 23 février 2009, sept ans et demi après l'explosion de l'usine.

Aujourd'hui on ne compte pas moins de 1 800 parties civiles acceptées dans la procédure en cours, mais la justice ne met en cause que le directeur de l'usine à l'époque, et l'entreprise Grande-Paroisse. Et si le trust Total est finalement convoqué

soufflée, plus de 40 000 logements sinistrés essentiellement dans les quartiers populaires de Toulouse.

Jusqu'à présent, Total s'en est très bien sorti. Malgré le naufrage de l'Erika, malgré l'explosion d'AZF, malgré des indemnités diverses que le trust a dû verser (2 milliards d'euros d'après son représentant local), malgré la crise économique, malgré tout cela, le groupe Total vient d'annoncer

tout compte. Les travaux, quand ils ont été effectués, l'ont parfois été après des mois, si ce n'est des années, d'attente. Le collectif des « sans-fenêtres » a bataillé pendant plus d'une année contre ce scandale, et contre des travaux faits à la va-vite, avec des quantités de malfaçons, ajoutant encore à l'angoisse des sinistrés.

...et pour les salariés

En 2001, AZF (Grande-Paroisse) était une filiale du groupe TotalFinaElf. Le groupe envisageait de se recentrer en « rationalisant » sa section engrais. Il était question que l'une des deux usines AZF soit sacrifiée. L'explosion a réglé le problème du choix.

Mais pour les indemnités, il n'a jamais été question des centaines de salariés qui, en dehors du pôle chimique, ont perdu leur emploi ou sont restés au chômage durant des mois avant d'en retrouver un autre. Quant aux entreprises du pôle chimique elles-mêmes, AZF (Grande-Paroisse) et SNPE (Société Nationale des Poudres et Explosifs), il y a eu des plans de suppressions d'emplois concernant 400 salariés à AZF et autant à la SNPE.

Deux enquêtes

Malgré l'enquête interne effectuée par les experts de Total, dès le premier jour qui a suivi, rien n'a été trouvé étayant un tant soit peu la thèse de l'attentat, ou d'une circonstance extérieure, sans parler de la piste islamiste, voire d'une météorite.

Cette enquête interne de Total s'est faite en parallèle avec celle de la police scientifique. Mais le périmètre de l'explosion n'a pas été sécurisé et réservé aux investigations de la police. Cela n'a été fait que... dix jours après l'explosion. Pendant ce laps de temps, l'enquête interne de Total a pu se mener en toute tranquillité. Les experts de Total ont pu prendre et analyser tous les échantillons qu'ils ont voulu, et, comme le signale une association de victimes, ils pouvaient tout à fait subtiliser des pièces à charge. Toujours est-il que les policiers arrivaient toujours après les enquêteurs de Total.

Si Total n'a rien trouvé, toutes les enquêtes diligentées par la justice ont conclu, elles, à l'accident industriel, malgré le lobby pro-Total et la profusion de livres mettant en avant les



À la suite de l'explosion, l'entrée de l'usine sur la RN 20

scénarios aussi fantaisistes qu'orientés pour disculper Total.

L'explosion du 21 septembre

L'usine n'était pas une « usine poubelle ». Mais c'est la poubelle de l'usine qui a explosé, c'est-à-dire le secteur de l'usine qui en matière de sécurité laissait le plus à désirer. C'est donc un hangar où était entreposé de l'engrais déclassé qui a explosé.

Les ouvriers de l'usine étaient bien placés pour savoir comment, depuis des années, les exigences en matière de sécurité se traduisaient par une « politique de risques calculés » comme a dit le directeur en octobre 2000. Effectivement ils calculent. Mais ce qu'ils mettent en balance au nom des « réalités économiques », c'est-à-dire des profits des actionnaires, c'est la santé et la vie des ouvriers de l'usine et des riverains. Les vrais responsables ce sont eux.

La division orchestrée par Total entre salariés et sinistrés

À la catastrophe provoquée par l'explosion, s'était à l'époque ajouté le désarroi de certains travailleurs devant l'attitude des syndicats de l'usine (CGT et CFDT) qui se sont aussitôt rangés aux côtés de Total, opposant de fait les ouvriers de l'usine aux sinistrés. Quand des sinistrés dénonçaient la responsabilité de Total dans la catastrophe, ces « syndicalistes » faisaient comme si c'était les travailleurs de l'usine qui étaient visés.

Aujourd'hui encore ces ex-« syndicalistes » persistent dans leur choix de disculper Total, en oubliant tout ce qu'ils avaient dit ou écrit en matière de non-respect de la sécurité pendant les années qui ont précédé l'explosion. Faisant cause commune avec leur ancien employeur, ils condamnent la thèse de l'enquête judiciaire en affirmant qu'on ne sait pas réellement ce qui s'est passé. Le

complot contre Total irait des pouvoirs publics jusqu'au dernier « sans-fenêtres ».

Avec les dizaines de milliers de sinistrés, les salariés d'AZF pouvaient exiger que Total paye pour les emplois détruits et les dégâts occasionnés. Plutôt que de s'accrocher à une hypothétique réouverture du site chimique que personne dans la population ne souhaitait, ils auraient pu, à condition d'être une force unie, contraindre Total et le gouvernement à assumer leurs responsabilités.

Le capitalisme : un danger pour la société

En 2001, les instances locales (municipalité, Conseil général et régional) comme nationales avaient géré cette catastrophe en parfaite connivence avec le groupe Total, et en se contentant des mêmes procédures que s'il s'agissait d'un simple dégât des eaux, alors qu'il aurait fallu mobiliser les moyens et la garantie de l'État pour que la situation des sinistrés et des salariés soit réglée au mieux et au plus vite.

Mais dans cette société capitaliste, rien n'est fait dans l'intérêt de la population. Les industriels sont là pour faire du profit, et l'État est là pour faire en sorte que la machine à exploiter fonctionne sans problème. La crise économique actuelle, avec les catastrophes sociales qu'elle génère en est un exemple supplémentaire, à plus grande échelle encore. Les profiteurs profitent, au mépris des conditions de vie de centaines de milliers de travailleurs dont ils exploitent le travail. Et quand survient la crise, l'État est là pour leur sauver la mise en vidant ses caisses, en aggravant la situation de tous.

Il devient urgent et vital pour la population d'imposer son propre contrôle sur la marche de cette économie conçue exclusivement pour le profit d'une poignée de capitalistes. La dictature des capitalistes sur la société nous coûte vraiment trop cher. Elle a assez duré.

Jean-Claude SARA



Rassemblement de « sans-fenêtres » du 11 novembre 2001

au procès, c'est que les associations de sinistrés demandent qu'il soit cité à comparaître en tant que personne morale, ainsi que son ex-PDG Desmarests. Le tribunal correctionnel en décidera le 25 février.

La première audience s'est ouverte en présence de près de 1 500 personnes, sinistrés et victimes. Il y avait aussi des ex-salariés, et pas uniquement ceux qui se sont regroupés dans l'association qui s'est solidarisée avec Total. La lecture de la longue énumération des morts et des blessés graves s'est faite dans un silence pesant et, pour certains, lourd de rancœur. Le 21 septembre 2001, il y eut donc 31 morts (dont 21 sur l'usine elle-même), près de 10 000 blessés, une partie des quartiers populaires de Toulouse

près de 14 milliards d'euros de bénéfices pour 2008. Un record, battu année après année.

Les conséquences pour les sinistrés...

Face à la quantité de sinistrés, un accord entre Total et l'État avait été passé trois semaines après la catastrophe. Dans sa partie visible cet accord prévoyait que Total s'engageait à favoriser les accords amiables de dédommagement avec les sinistrés (le premier d'entre eux étant l'État). Certes, il y a eu des indemnités données aux blessés et aux sinistrés, mais cela se fit dans un rapport de force disproportionné entre la machine Total et le sinistré seul, et toujours assorti d'un solde de

LES RESPONSABLES DE L'EXPLOSION D'AZF ?

